Les Enjeux Eco

Quotidien national de l'économie

Mardi 15 octobre 2024 - Prix : 20 DA - http:www.lesenjeuxeco.dz ■ N°487 ■

TEBBOUNE REÇOIT LA PRÉSIDENTE DE L'INDE AU SIÈGE DE LA PRÉSIDENCE

Alger et New Delhi veulent booster leurs échanges économiques

P 16

OUVERTURE DE LA 12e ÉDITION DU NAPEC 2024 À ORAN

La stratégie énergétique de l'Algérie exposée

Oran a abrité, à partir d'hier et durant trois jours, une manifestation annuelle internationale de grande envergure dédiée aux énergies. Il s'agit de la 12e édition du Napec 2024 (Africa&MediterraneanEnergy&Hydrogen Exhibition and Conference). L'événement, qui est ouvert au CCO (Centre de conventions Mohammed Benahmed) est qualifié de «majeur». Le ministre de l'énergie et des mines, qui était accompagné de la ministre de l'environnement, et du ministre de la formation professionnelle, a lors de son discours inaugural, réaffirmé la politique de l'Algérie, pour le meilleur équilibre entre les énergies fossiles et renouvelables. P 3

De notre envoyé spécial Reda Hedi

PÉTROLE

La demande mondiale va continuer de croître en 2024-2025

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) mise toujours sur une croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025 mais en baisse par rapport à ses prévisions précédentes, selon son dernier rapport mensuel publié lundi. Le monde consommera en moyenne 104,1 millions de barils de pétrole par jour en 2024, contre 102,2 mb/j en 2023, indique un rapport l'organisation, qui révise chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture.

P 2

CLIMAT

L'Algérie et les États-Unis signent un mémorandum d'entente

Lors de la 12e édition du Napec 2024 qui se déroule au Centre des Congrès Mohamed Ben Ahmed à Oran, le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Mme Elisabeth Aubin Moore, ont signé un mémorandum d'entente visant à promouvoir la collaboration dans le domaine de l'action climatique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le méthane.

P 3

AMAR TAKDJOUT, SG DE L'UGTA, AU FORUM DE LA RADIO

«La justice sociale doit être au cœur de toutes les décisions économiques»

Le projet de loi de finances 2025 qui sera soumis au débat au parlement incessamment, a apporté des nouveautés sur le plan économique et social, dans un contexte marqué par la nécessité de relancer la croissance tout en préservant le caractère social de l'État. Le secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), Amar Takdjout a partagé son avis lors de son passage au Forum de la radio nationale, soulignant l'importance de concilier les réformes économiques avec une justice sociale qui protège les travailleurs et les citoyens, en particulier les plus vulnérables.

P 5

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Lancement aujourd'hui de la campagne nationale P 4

RÉALISATION DE LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Des terres agricoles déclassées dans plusieurs wilayas P 5

IMPORTATION DES VIANDES BLANCHES ET ROUGES

Les avantages douaniers et fiscaux maintenus pour l'année 2025 P 5

ECONOMIE MARITIME

Organisation novembre prochain à Alger d'une conférence internationale

Une Conférence internationale sur l'économie maritime se tiendra le 4 novembre prochain à Alger, sous le thème : "Naviguer vers l'Avenir : construire le secteur maritime de demain", ont indiqué lundi les organisateurs. Cette Conférence, visant à promouvoir le secteur maritime à travers l'innovation et la coopération, proposera des tables rondes et des dialogues sur des sujets allant des cadres réglementaires et des défis environnementaux aux avancées technologiques et infrastructures maritimes, précise World Trade Centre Algiers, organisateur de l'évènement, dans un communiqué. La rencontre abritera aussi des panels d'experts sur les pratiques maritimes durables et les nouvelles technologies dans le transport maritime, selon la même source. Des expositions spécialisées sur les technologies et solutions dans le domaine maritime seront aussi organisées à cette occasion. Elles permettront aux participants de découvrir les innovations qui façonnent l'avenir de l'industrie maritime, ajoute le communiqué.

MALGRÉ LA BAISSE DE SES EXPORTATIONS EN GNL

L'Algérie demeure un fournisseur clé sur le marché mondial

L'Algérie, acteur majeur du marché mondial du gaz, continue d'occuper une position stratégique dans l'approvisionnement énergétique de l'Europe, notamment en Espagne, malgré un contexte marqué par des fluctuations de la demande et une concurrence croissante. Entre défis et opportunités, le pays doit naviguer entre la diminution des exportations de gaz naturel liquéfié (GNL) et les tensions géopolitiques qui redéfinissent le paysage énergétique mondial. Cette situation souligne l'importance pour l'Algérie de renforcer ses infrastructures et de maintenir des partenariats solides avec ses principaux clients européens.

Par Mourad A.

Les importations de gaz de l'Espagne pour les neuf premiers mois de 2024 ont enregistré une baisse de 15 % par rapport à la même période en 2023, selon des données de la plateforme spécialisée « Attaqa.net ». Cependant, l'Algérie demeure un acteur majeur en tant que principal fournisseur de l'Espagne, renforçant ainsi son rôle stratégique dans l'approvisionnement énergétique du pays. En dépit de la réduction globale des importations de gaz, qui sont passées de 302,3 TWh à 257,29 TWh entre janvier et septembre 2024, l'Algérie a livré un volume total de 93,97 TWh, confirmant ainsi sa place dominante. Cette prépondérance s'explique par des relations historiques solides entre les deux pays, notamment grâce à des infrastructures clés comme les gazoducs reliant l'Algérie à l'Europe.

L'année 2024 a été marquée par une transformation progressive des habitudes d'importation de gaz en Espagne, où le gaz naturel liquéfié (GNL) a représenté 62 % des importations totales, tandis que le gaz transporté par pipeline a constitué les 38 % restants. Bien que l'Algérie continue d'exceller dans ces deux segments, elle a observé une légère diminution de ses exportations par rapport à 2023, avec 6,779 TWh de gaz naturel exporté en septembre et 2,94 TWh de GNL. Malgré cela, l'Algérie a maintenu 37,5 % de parts de marché, devançant largement d'autres exportateurs comme les États-Unis et la Russie.

Cependant, les exportations de GNL algérien ont connu une baisse notable au troisième trimestre de 2024, enregistrant une chute de 28 % par rapport à l'année précédente. Les livraisons sont passées de 3,64 millions de tonnes en 2023 à 2,63 millions en 2024, marquant ainsi le niveau le plus bas depuis le début de l'année. Les exportations de la station d'Arzew ont notamment été affectées, tandis que l'unité de Skikda a réussi à maintenir un rythme plus stable. Globalement, sur les neuf premiers mois de 2024, les exportations de GNL ont reculé de 10,7 %, illustrant une tendance à la contraction qui s'est accentuée au fil des trimestres.

Le marché du GNL algérien est dominé par la Turquie, premier importateur avec près de 0,93 million de tonnes au troisième trimestre de 2024, suivie par la France, qui a également renforcé ses importations. L'Espagne, quant à elle, a drastiquement réduit ses achats de GNL algérien, passant à 0,29 million de tonnes, témoignant d'un réajustement dans ses relations commerciales avec l'Algérie.

Face à ces dynamiques, l'Algérie est confrontée à des défis majeurs pour stabiliser ses exportations et maintenir son influence sur le marché mondial du GNL.

Des facteurs tels que les fluctuations de la demande, les opérations de maintenance sur les infrastructures, notamment le gazoduc Medgaz, et la montée en puissance des énergies renouvelables en Europe redéfinissent les équilibres du marché. L'Algérie doit adapter sa stratégie pour répondre à ces changements et consolider ses partenariats, en particulier avec les pays européens qui restent des débouchés cruciaux. Les mois à venir seront déterminants pour savoir si l'Algérie parviendra à surmonter ces défis et à réaffirmer sa position dans le paysage énergétique mondial.

PÉTROLE

La demande mondiale va continuer de croître en 2024-2025

L'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) mise toujours sur une croissance de la demande de pétrole en 2024 et 2025 mais en baisse par rapport à ses prévisions précédentes, selon son dernier rapport mensuel publié lundi. Le monde consommera en moyenne 104,1 millions de barils de pétrole par jour en 2024, contre 102,2 mb/j en 2023, indique un rapport l'organisation, qui révise chaque mois ses prévisions en fonction de la conjoncture. Pour 2025, l'Opep table sur une consommation mondiale de 105,7 millions de barils par jour.

Dans sa précédente prévision, l'Organisation tablait sur une consommation mondiale de pétrole de 104,2 mb/j par jour en 2024 et de 105,9 mb/j en 2025.

L'Opep estime que la demande de pétrole augmentera de 1,9 million de barils par jour en 2024, "ce qui reste bien supérieur à la moyenne historique de 1,4 mb/j observée avant la pandémie de Covid-19".

L'ajustement par rapport à l'évaluation mensuelle précédente "reflète les données réelles reçues, combinées à des prévisions légèrement inférieures pour certaines régions", souligne l'organisation.

Au total, la demande des pays non-membres de l'OCDE devrait augmenter de 1,8 million de barils par jour cette année par rapport à 2023, et de seulement 0,1 mb/j pour les pays membres de l'OCDE (qui représente des pays développés), principalement dans les Amériques.

"Les prévisions de croissance de la demande mondiale de pétrole en 2025 sont également révisées à la baisse", à 1,6 million de barils par jour. "La demande de pétrole des pays non membres de l'OCDE devrait être le moteur de la croissance de l'année prochaine, en augmentant d'environ 1,5 mb/j en glissement annuel, grâce aux contributions de la Chine, des autres pays d'Asie, du Moyen-Orient et de l'Inde", indique l'Opep. En 2019, avant la pandémie de Covid, la planète consommait en moyenne environ 100 millions de barils par jour de pétrole. Le mois dernier, l'Opep a affirmé que la demande pétrolière continuerait de progresser au moins jusqu'en 2050.

Le Brent à 77,44 dollars à Londres

Les cours du pétrole baissaient lundi, les investisseurs ne voyant pas les mesures économiques annoncées samedi par Pékin avoir une véritable influence sur la demande de brut de Chine.

Le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en décembre, perdait 2,02%% à 77,44 dollars vers 10h30. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en novembre, reculait de 2,14%, à 73,94 dollars. Selon des analystes, la "prudence" des mesures prises par le gouvernement chinois pour relancer l'économie n'ont pas convaincu les marchés d'une hausse de la demande de pétrole chinoise à moyen et long termes.

La Chine, premier importateur d'or noir, a annoncé samedi un recours massif à l'endettement public, avec des obligations spéciales, pour soutenir son économie, ciblant le marché et les banques.

Au cours des trois prochains mois, un total de 2.300 milliards de yuans (296,84 milliards d'euros) d'obligations spéciales pourra être utilisé, a affirmé le ministre des Finances chinois Lan Fo'an.

Cependant, "l'absence d'un calendrier clair et de mesures visant à résoudre la faiblesse de la consommation et la dépendance aux investissements dans les infrastructures n'ont fait qu'accroître le scepticisme du marché", estiment les analystes.

Le cours du pétrole est de plus structurellement contenu par des prévisions de production abondante en 2025.

Les investisseurs restent tout de même "très attentifs" à la situation au Proche-Orient, soulignent-on.

Quotidien economique
Les Enjeux Éco
Edité par la SARL Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub Abdelaziz

Directeur de publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005 001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre: les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Edition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

OUVERTURE DE LA 12E ÉDITION DU NAPEC 2024 À ORAN

La stratégie énergétique de l'Algérie exposée

Oran a abrité, à partir d'hier et durant trois jours, une manifestation annuelle internationale de grande envergure dédiée aux énergies. Il s'agit de la 12e édition du Napec 2024 (Africa&MediterraneanEnergy&Hydrogen Exhibition and Conference).

De notre envoyé spécial
Hadi Réda

L'événement, qui est ouvert au CCO (Centre de conventions Mohammed Benahmed) est qualifié de «majeur». Le ministre de l'énergie et des mines, qui était accompagné de la ministre de l'environnement, et du ministre de la formation professionnelle, a lors de son discours inaugural, réaffirmé la politique de l'Algérie, pour le meilleur équilibre entre les énergies fossiles et renouvelables. Arkab a insisté lourdement sur la nécessité d'un équilibre entre les énergies fossiles et les énergies renouvelables pour une mixte énergétique adéquat afin de limiter l'empreinte carbone. Pour Arkab, dans tous les maillons de la chaine énergie fossile et énergie verte, il faut une certaine convergence d'esprits et d'assurance politique, à travers de partenariats et de transferts de technologie. Celui –ci a fait savoir que des conventions, partenariats stratégiques, majeurs et la conclusion d'accords de coopération d'ampleur internationale, bilatérale et multilatérale seront signées avec des partenaires étrangers de renom, durant ces 3 jours de rencontre.
Cette conférence est également considérée comme une plateforme pour les investisseurs dans le domaine de l'énergie et de l'hydrogène vert et permettra de présenter les dernières technologies, produits et services actuellement développés au niveau international afin de nouer des relations qui mèneront à des partenariats réussis entre les différents acteurs. Pour Arkab à la lumière des transformations que connaît le monde dans ce secteur, l'Algérie cherche à s'adapter au contexte international et à répondre en même temps à la demande nationale croissante en énergie.
Dans ce contexte, l'Algérie envisage de mettre en œuvre d'importants investissements dans le secteur énergétique au cours de la période 2024-2028, notamment des projets visant à renforcer les capacités de production et à convertir les carburants. Dans cette perspective, l'Agence Nationale pour la Valorisation des Ressources en Carburants (ALNAFT) annoncera le premier appel d'offres «AlgérieBid Round 2024» dans le cadre de la nouvelle loi sur les hydrocarbures, indique le ministre.
D'autre part, le développement de l'hydrogène figure parmi les objectifs premiers du gouvernement algérien, qui entend en faire un vecteur stratégique, dans le respect de ses engagements climatiques et de son programme de transition énergétique, a-t-il affirmé, convaincu, se dit-il, que notre pays dispose d'atouts importants qui le qualifient pour devenir un leader régional majeur dans ce domaine, notamment grâce à son potentiel dans le domaine de l'énergie solaire et à un vaste réseau de transport d'électricité et de gaz et à sa grande capacité d'unités.
Pour conclure, Arkab souligne que l'Algérie s'efforce de parvenir à un équilibre entre le développement de ses ressources naturelles et la préservation de l'environnement, en adoptant le concept d'innovation comme pilier de base pour parvenir à un avenir énergétique durable et en contribuant à s'engager dans la transition énergétique aux niveaux national et international, à travers le Programme National pour les Énergies Renouvelables qui a été lancé, avec une capacité totale de 15 000 MW d'énergie photovoltaïque d'ici 2035.
Pour le ministre, même s'il promeut le gaz naturel, assure que notre pays investira tout de même massivement durant les années à venir (2024/2028) dans l'hydrogène vert, à travers des projets reliant l'Algérie à l'Europe centrale jusqu'en Allemagne, pour approvisionner le vieux continent en gaz vert, avec à terme 4 Millions de tonnes/an. Avant que Arkab n'esquisse les grands projets en énergies renouvelable, le Wali d'Oran, les PDG de Sonatrach et Sonelgaz, ont également pris la parole. Le Wali d'Oran a souligné pour sa part que sa wilaya compte, pas moins de 16 entreprises qui opèrent dans ce segment avec comme objectif premier le développement de l'hydrogène vert, et que toutes les facilitations leurs ont été accordées. Pour le premier gestionnaire d'Oran, cette wilaya, le développement ne se fera pas au détriment de l'environnement.
L'hydrogène vert est au centre de la politique engagée par la Sonelgaz.Pour son PDG, le mixe énergétique verra sa concrétisation en partie par le « soft corridor» , quant au PDG de Sonatrach, celui-ci reprends les thèses d'Arkab, et précise que l'équilibre entre le « fossile » et le « durable », ne peut se faire qu'au nom d'une réflexion commune, des efforts à consentir et l'aptitude ainsi que l'attitude que nous adoptons pour le concrétiser. En dernier lieu, celui-ci affirme que les énergies renouvelables, sont l'objectif à long terme de la Sonatrach.

PROJET DU SOUTH2 CORRIDOR

Signature d'un protocole d'accord entre l'Algérie avec l'Italie, l'Allemagne et l'Autriche

Par Sirine R.

Le ministre de l'Énergie et des Mines, M. Mohamed Arkab, a présidé, hier lundi, la cérémonie de signature d'un important protocole d'accord relatif à la réalisation d'études de faisabilité pour le projet de Corridor énergétique SoutH2, visant à transporter de l'hydrogène vert de l'Algérie vers l'Allemagne via l'Italie et l'Autriche, indique un communiqué du ministère.
Les sociétés SONATRACH (Algérie), SONELGAZ (Algérie), VNG (Allemagne), SNAM (Italie), SEACORRIDOR (Italie) et VERBUND GREEN HYDROGEN (Autriche) ont procédé, en marge du Salon Napec 2024, à la signature d'un mémorandum d'entente portant sur la réalisation conjointe des études nécessaires, tout au long de la chaîne de valeur de l'hydrogène, pour évaluer la viabilité et la rentabilité d'un projet intégré qui vise à produire de l'hydrogène vert en Algérie afin d'approvisionner le marché Européen via le «SoutH2 Corridor». L'accord porte sur la réalisation d'études conjointes de faisabilité pour l'ensemble de la chaîne de valeur de l'hydrogène vert, dans le cadre du SoutH2 Corridor. Ce projet stratégique ambitionne de fournir à l'Union européenne environ 4 millions de tonnes d'hydrogène vert par an, produites en Algérie. Il prévoit de s'appuyer sur des infrastructures existantes pour le transport de l'hydrogène ou d'en créer de nouvelles autres infrastructures si nécessaire.
Le SoutH2 Corridor revêt une importance régionale significative, car il représente un pont énergétique entre l'Europe et l'Afrique via l'Algérie. Il s'inscrit dans une dynamique de coopération renforcée pour la transition énergétique, permettant à l'Europe de diversifier ses sources d'énergie tout en valorisant le potentiel algérien en matière d'hydrogène vert, considéré comme une énergie propre d'avenir. Ce projet s'inscrit également dans une démarche visant à renforcer les liens énergétiques entre l'Afrique et l'Europe, tout en soutenant la transition énergétique mondiale et les objectifs climatiques internationaux.

PRODUCTION D'HYDROGÈNE VERT

Sonatrach et l'espagnole CEPSA signent un mémorandum d'entente

Le Groupe Sonatrach et la société espagnole CEPSA ont signé, hier à Oran, un mémorandum d'entente pour la réalisation conjointe d'une étude de faisabilité pour le développement d'un projet intégré de production d'hydrogène vert et de dérivés, en Algérie, afin d'approvisionner principalement le marché européen. Lors d'une cérémonie présidée par le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed ARKAB, en présence de membres du gouvernement, de son Excellence le Consul Général d'Espagne en Algérie, ainsi que le Pdg du Groupe SONATRACH, Rachid HACHICHI, le Pdg de SONELGAZ, Mourad ADJAL et le PDG de CEPSA, Maarten WETSELAAR.
Ce mémorandum prévoit la réalisation d'un projet d'hydrogène vert, en deux phases, dont la première est dédiée à la réalisation d'études pour l'évaluation de la viabilité, l'opportunité et la rentabilité du projet, alors que la seconde phase sera dédiée au développement du projet.
Le développement conjoint du projet intégré contribuera aux objectifs des deux sociétés en matière de décarbonisation. Il comprend la construction d'une usine de production d'hydrogène par électrolyse, des centrales solaires et éoliennes pour alimenter les électrolyseurs en énergie renouvelable, une usine de production de méthanol et/ou d'ammoniac vert ainsi que des installations de stockage, de transport et autres installations auxiliaires nécessaires à l'exploitation commerciale du projet. Pour rappel, CEPSA est un partenaire historique de SONATRACH et est une société de rang mondial qui opère de manière intégrée tout au long de la chaîne de valeur des hydrocarbures. Elle active également dans le secteur des énergies renouvelables et l'hydrogène.

S R.

CLIMAT

L'Algérie et les États-Unis signent un mémorandum d'entente

Lors de la 12e édition du Napec 2024 qui se déroule au Centre des Congrès Mohamed Ben Ahmed à Oran, le ministre algérien de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et l'ambassadrice des États-Unis en Algérie, Mme Elisabeth Aubin Moore, ont signé un mémorandum d'entente visant à promouvoir la collaboration dans le domaine de l'action climatique et à réduire les émissions de gaz à effet de serre, en particulier le méthane.
Cet événement a eu lieu en présence de plusieurs personnalités, notamment la ministre de l'Environnement et des Énergies renouvelables, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, ainsi que des directeurs généraux de Sonatrach et Sonelgaz. Selon les termes de cet accord, les deux parties s'engagent à renforcer leur coopération dans « la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ». Cela inclut des efforts pour identifier et réduire les sources d'émissions, en mettant l'accent sur le méthane, un gaz particulièrement puissant en matière de réchauffement climatique. Pour ce faire, plusieurs activités seront mises en place, notamment l'organisation d'ateliers et de conférences pour partager des connaissances et des pratiques exemplaires, les échanges d'expertise entre les deux pays sur les technologies avancées visant à mesurer et réduire les émissions et la mise en œuvre de projets pilotes pour tester des solutions innovantes dans le secteur de l'énergie. L'accord prévoit également « un échange d'informations sur les pratiques de pointe et les applications technologiques pertinentes pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre ».
Un des aspects clés de ce mémorandum est la volonté de favoriser la coopération entre diverses entités. Cela comprend non seulement les agences gouvernementales, mais également les institutions académiques, les centres de recherche et les entreprises nationales des deux pays. Cette approche collaborative est essentielle pour maximiser l'efficacité des efforts déployés et garantir que les meilleures pratiques soient mises en œuvre à tous les niveaux.
Cette initiative s'inscrit dans une démarche plus large visant à répondre aux enjeux climatiques globaux. En collaborant avec les États-Unis, l'Algérie montre son engagement à prendre des mesures concrètes pour lutter contre le changement climatique, un défi qui nécessite une action collective et internationale.
Le succès de ce mémorandum d'entente pourrait également servir de modèle pour d'autres pays souhaitant renforcer leur coopération en matière de durabilité environnementale. «Je demeure convaincu que la signature de ce Mémorandum d'entente contribuera à inscrire résolument notre coopération dans une nouvelle dynamique, plus porteuse d'actions susceptibles de hisser davantage notre partenariat au niveau de nos ambitions, en contribuant fortement au bien-être des deux peuples», indique le ministre.

VACCINATION CONTRE LA GRIPPE SAISONNIÈRE

Lancement aujourd'hui de la campagne nationale

La campagne de vaccination contre la grippe saisonnière pour la saison 2024-2025 débutera mardi, a indiqué le ministère de la Santé dans un communiqué. Cette campagne s'étalera sur toute la période automno-hivernale, a précisé le ministère, rappelant que la grippe saisonnière "affecte, chaque hiver, des milliers de personnes en Algérie et le moyen le plus efficace de se protéger de cette infection respiratoire, due au virus influenza, et de ses complications, est la vaccination". "Comme chaque année, la vaccination contre la grippe saisonnière est fortement recommandée aux groupes de population à risque élevé de complications pouvant aboutir au décès, tels que les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et enfants, présentant une pathologie chronique, cardiopathies, affections pulmonaires chroniques, affections métaboliques, diabète, obésité, affections rénales, immunodéficience acquise ou congénitale notamment", note la même source. Elle est également recommandée aux "patients transplantés, néoplasie sous-jacente, infection par le VIH, asplénie, répanocytose, les femmes enceintes quel que soit le stade de la grossesse, ainsi que les professionnels de la santé", ajoute le ministère.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Elaboration du plan sectoriel de transformation numérique pour les années 2025 et 2026

Le Secrétaire général (SG) du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Larbi Merzoug a présidé une réunion de coordination consacrée à la définition des axes liés au plan d'action sectoriel de transformation numérique pour les années 2025 et 2026, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.
«Dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique, le SG du ministère, Larbi Merzoug a présidé une réunion de coordination ayant regroupé les différents responsables des instances et des structures centrales, consacrée à la définition des axes liés au plan d'action sectoriel de transformation numérique pour les années 2025/2026», précise la même source.
Ce plan s'inscrit, ajoute le communiqué, «dans le cadre de la stratégie nationale de transformation numérique à l'horizon 2030, approuvée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune et mise en œuvre sous la supervision du Haut-Commissariat à la numérisation».
Concernant l'élaboration du plan d'action du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, «les instructions du ministre ont été rappelées sur la nécessité d'accélérer la cadence du processus de numérisation du secteur, selon une vision globale et intégrée, en recourant à la mutualisation des moyens».
Lors de cette réunion, il a été question de la nécessité «d'accorder la priorité aux axes relatifs à la numérisation des procédures au profit des citoyens et de conférer une plus grande efficacité à la gestion des affaires publiques, à travers l'amélioration des flux entre les structures, entre l'administration centrale et les Collectivité locales, ainsi qu'entre les secteurs, en sus de recourir aux mécanismes à même d'assurer la transparence et le traitement instantané».
Dans ce cadre, «l'accent a été mis sur l'importance de respecter les délais de réalisation de tous les programmes inscrits et de veiller au suivi de leur avancement», conclut le communiqué.

BANQUE MONDIALE

Les pays les plus pauvres de moins en moins soutenus

Les 26 pays les plus pauvres au monde, qui concentrent 40% de la population mondiale vivant sous le seuil de pauvreté, sont confrontés à un niveau d'aide international au plus bas depuis le début du siècle alors même que leur situation socio-économique se dégrade, a alerté la Banque mondiale (BM). Dans un rapport publié dimanche, l'institution financière s'inquiète de voir la lutte contre l'extrême pauvreté dans ces pays, par ailleurs confrontés à un taux d'endettement record depuis 2006, aux conséquences de plus en plus marquées du réchauffement climatique ainsi qu'à l'instabilité politique, l'insécurité ou la guerre, reculer à un moment où les besoins sont plus forts que jamais. Parmi ces pays, ceux qui sont le plus pauvres ont particulièrement souffert de la pandémie, avec une baisse pouvant aller jusque 14% de leur PIB par habitant entre 2020 et 2024, alors même qu'ils leur faudrait investir l'équivalent de 8% de leur PIB par an pour atteindre leurs objectifs de développement, souligne la Banque. "Ces économies ont besoin d'une aide plus importante de l'extérieur, directement ou indirectement via l'IDA (l'Association internationale de développement, filiale de la Banque mondiale en charge des prêts et dons aux pays les plus pauvres, NDLR)", a souligné le chef économiste adjoint de la BM, Ayhan Kose, cité dans le communiqué. Or pour ces pays, l'IDA est devenu la principale source de financement étranger, alors que l'aide, notamment bilatérale, a fortement baissé pour atteindre en 2022, dernière année dont les données sont disponibles, son plus bas niveau depuis 21 ans. "Si ces pays doivent sortir d'un état chronique d'urgence et atteindre des objectifs de développement essentiels, il leur faudra accélérer leurs investissements" à un niveau sans précédent et qu'ils ne pourront atteindre seuls, a alerté le chef économiste de la Banque, Indermit Gill. La Banque souligne néanmoins que les Etats pauvres peuvent aussi agir sur un certain nombre de leviers, notamment en élargissant leur base imposable afin de renforcer les revenus fiscaux mais également améliorer l'efficacité de la dépense publique.

ALGER

Ouverture ce mardi d'une exposition des produits des femmes rurales

Le ministère de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme organisera, mardi à Alger, une exposition nationale pour la commercialisation des produits des femmes rurales, avec la participation de plusieurs femmes créatives originaires de différentes wilayas du pays, à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des femmes rurales, a indiqué dimanche un communiqué du ministère. Cette exposition qui sera organisée, trois jours durant, au Centre commercial de la Grande Poste, permettra de mettre en lumière les créations des femmes rurales qui, grâce au soutien de l'Etat, notamment en matière de formation, d'accompagnement et de financement, ont pu "développer leurs activités, promouvoir leurs produits et obtenir une reconnaissance tant au niveau local qu'international", a précisé le communiqué. Elle vise également à "promouvoir les créations des femmes rurales dans divers domaines et à mettre en valeur leurs compétences", ajoute la même source, indiquant que le public "pourra acheter des produits naturels tels que le miel, l'huile d'olive, les figues et les fromages, ainsi que d'autres produits comme la poterie, les cosmétiques et les articles de décoration".

Dernière composition de DZAIRINDEX

Libellé de la valeur	Code	Ouverture	Clôture	Var %	Ecart Mensuel %	Ecart Annuel %	per	Rend Net %	Volume transigé	Valeur transigée DA
ALLIANCE ASSURANCES	ALL	406,00	425,00	+4,68	5,12	-0,86	8,20	7,06	69	29 325,00
BIOPHARM	BIO	2 280,00	2290,00	0,44	3,48	-1,23	6,87	7,86	1731	3 963 990,00
CREDIT POPULAIRE D'ALGERIE	CPA	2 292,00	2289,00	-0,13	0,58	-0,00	12,04	5,46	9502	21 750 078,00
EGH EL AURASSI	AUR	405,00	NC	0,00	0,00	-5,10	5,12	-	0	0,00
SAIDAL	SAI	405,00	NC	0,00	-1,68	-16,24	2,03	-	0	0,00

Mercuriale

وزارة التجارة وترقية الصادرات
MINISTERE DU COMMERCE
ET DE LA PROMOTION DES EXPORTATIONS

وزارة الفلاحة والتنمية الريفية
MINISTERE DE L'AGRICULTURE
ET DU DEVELOPEMENT RURAL

عرض أسعار البيع بالتجزئة للمواد الفلاحية واسعة الإستهلاك ليوم 10 أكتوبر 2024
Mercuriale des prix des produits agricoles de large consommation, date: 10 Octobre 2024

Produits		Prix du détail[1] DA / Kg			أسعار التجزئة[1] دج / كلغ		المنتجات
		معدل Moyenne	أعلى Maximum	أدنى Minimum			
Légumes frais	Pomme de terre	89	107	70	البطاطا	خضر طازجة	
	Tomate	120	141	99	الطماطم		
	Oignon sec	50	57	43	البصل الجاف		
	Ail sec	405	462	348	الثوم الجاف		
	Carotte	79	89	69	الجزر		
	Navet	120	134	106	لفت		
	Poivron	117	132	102	الفلفل الاخضر		
	Piment	134	151	117	الفلفل الحار		
	Courgette	160	175	146	الكوسة		
	Haricot vert	232	255	208	الفاصولياء الخضراء		
	Laitue	124	138	110	الخس		
Fruits frais	Pomme locale	399	508	289	التفاح المحلي	فواكه طازجة	
	Datte	510	642	377	التمر		
	Melon	97	109	86	البطيخ الاصفر		
	Pastèque	93	104	82	البطيخ الاحمر		
	Poire	400	495	305	الاجاص		
	Raisin	205	251	158	العنب		
	Banane	414	431	398	الموز		
Produits d'origine animale	Viande bovine locale	1780	1909	1650	لحم البقر المحلي	المنتجات ذات الأصل الحيواني	
	Poulet de chair	426	438	414	الدجاج		
	Œufs (Unité)	18	19	17	البيض (وحدة)		
	Lait de vache (Litre)	95	101	89	حليب البقر (لتر)		

AMAR TAKDJOUT, SG DE L'UGTA, AU FORUM DE LA RADIO

«La justice sociale doit être au cœur de toutes les décisions économiques»

Le projet de loi de finances 2025 qui sera soumis au débat au parlement incessamment, a apporté des nouveautés sur le plan économique et social, dans un contexte marqué par la nécessité de relancer la croissance tout en préservant le caractère social de l'État. Le secrétaire général de l'Union Générale des Travailleurs Algériens (UGTA), Amar Takdjout a partagé son avis lors de son passage au Forum de la radio nationale, soulignant l'importance de concilier les réformes économiques avec une justice sociale qui protège les travailleurs et les citoyens, en particulier les plus vulnérables.

Par Mourad A.

Le projet de loi de finances 2025 prévoit plusieurs mesures destinées à stimuler l'économie nationale. Amar Takdjout a déclaré que, bien que le projet comporte des éléments positifs, il est primordial d'évaluer leur impact sur la vie quotidienne des travailleurs. «Nous avons besoin de réformes qui ne soient pas seulement des mesures sur le papier, mais qui se traduisent par des améliorations concrètes pour les travailleurs», a-t-il affirmé. Il a également souligné que la création de richesses est indispensable pour améliorer la situation des travailleurs. «Il ne suffit pas d'introduire des changements structurels ; il est crucial que ces mesures permettent une relance effective de l'économie».

Toutefois, le SG de l'UGTA a critiqué certains blocages persistants dans le système économique algérien, tels que la bureaucratie excessive et la pression administrative. «Nous devons nous attaquer à ces entraves qui freinent notre développement», a-t-il insisté. Selon lui, la réussite de ces initiatives dépendra de la capacité des différents acteurs – politiques, économiques et syndicaux – à collaborer et à dépasser ces obstacles structurels. «Si nous ne travaillons pas ensemble, nous ne parviendrons pas à réaliser les objectifs fixés par ce projet de loi de finances", a-t-il ajouté.

Amar Takdjout a fermement rappelé que la priorité de toute réforme doit être l'amélioration des conditions de vie des travailleurs et des citoyens. «La justice sociale doit être au cœur de toutes les décisions économiques», a-t-il déclaré. Le projet de loi de finances doit, selon lui, préserver le caractère social de l'État en garantissant que les besoins des plus vulnérables soient pris en compte. Il a affirmé : «Nous devons nous assurer que chaque réforme réponde aux besoins quotidiens des citoyens, notamment les plus démunis».

L'augmentation du pouvoir d'achat des travailleurs figure parmi les préoccupations centrales du SG de l'UGTA, qui considère cette mesure comme essentielle pour renforcer la cohésion sociale. «Si nous voulons construire une société stable, nous devons veiller à ce que tous les travailleurs aient un pouvoir d'achat décent», a-t-il souligné. Par ailleurs, il a reconnu que le syndicat n'avait pas toujours été à la hauteur dans la défense des droits des travailleurs. «Nous avons parfois été trop focalisés sur des intérêts internes, et cela doit changer», a-t-il admis.

Un autre point essentiel de l'intervention d'Amar Takdjout concerne la pédagogie des réformes économiques. Il a souligné que la population doit être pleinement informée et impliquée dans le processus de réformes, afin de mieux comprendre les objectifs et les bénéfices attendus. «Il est crucial d'expliquer clairement les enjeux de chaque réforme, car cela facilitera leur acceptation par la population», a-t-il déclaré. Pour lui, une communication claire et transparente est essentielle pour assurer l'adhésion des citoyens et éviter les incompréhensions qui pourraient freiner le processus de changement.

Takdjout a insisté sur la participation active des citoyens dans la mise en œuvre des réformes, affirmant que «le développement du pays dépendra de l'engagement de tous». Il a également mis en garde contre le risque de perdre du temps si ces réformes ne sont pas accompagnées d'un effort pédagogique soutenu. «Sans une bonne communication, nous risquons de créer des frustrations et des résistances inutiles», a-t-il averti. Face à ces enjeux, le SG de l'UGTA a plaidé pour une plus grande collaboration entre les acteurs économiques et sociaux. «Nous devons travailler ensemble pour garantir que les réformes proposées par le projet de loi de finances 2025 se traduisent par des résultats tangibles pour la population», a-t-il affirmé. Selon lui, seule une coopération entre le gouvernement, les syndicats et la société civile permettra de garantir le succès des réformes.

«L'unité est essentielle pour surmonter les défis que nous rencontrons», a-t-il insisté, en soulignant l'importance d'une approche équilibrée, alliant développement économique et justice sociale, pour assurer une prospérité partagée à long terme. «Si nous voulons un avenir meilleur pour notre pays, nous devons nous engager à créer des opportunités pour tous», a-t-il conclu.

IMPORTATION DES VIANDES BLANCHES ET ROUGES

Les avantages douaniers et fiscaux maintenus pour l'année 2025

Les avantages douaniers et fiscaux relatifs à l'importation des viandes rouges et blanches seront maintenus pour l'année 2025, en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du marché et de protéger le pouvoir d'achat du citoyen, ont annoncé, dimanche, le ministère de l'Agriculture et du Développement rural, et celui du Commerce et de la Promotion des exportations dans un communiqué conjoint. La décision du maintien a été prise lors d'une réunion de coordination coprésidée par le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, M. Youcef Cherfa et le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, M. Tayeb Zitouni, consacrée à l'organisation de l'opération d'importation des viandes rouges et blanches en vue d'assurer l'approvisionnement régulier du marché et en prévision du mois sacré de Ramadhan, a précisé le communiqué. Tenue ce dimanche, la réunion s'est déroulée en présence d'opérateurs importateurs privés et publics, en application des orientations du Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, visant à protéger le pouvoir d'achat du citoyen, lit-on dans le communiqué. Première du genre, la réunion a permis l'évaluation du système d'importation des viandes rouges et blanches depuis son entrée en vigueur début octobre 2023, outre la présentation de la nouvelle approche adoptée par les pouvoirs publics en matière d'importation et d'approvisionnement du marché en différentes variétés de viande (bovines, ovines et volailles) en quantités suffisantes. A cette occasion, les deux ministres ont affirmé que ce système avait été validé pour l'année 2025 en maintenant les mêmes avantages (réduction des droits douaniers et suppression de la TVA), a ajouté la même source, relevant la poursuite de l'opération d'importation des viandes rouges sous toutes ses formes (viandes emballées sous vide et cheptel destiné à l'abatage et à l'engraissement), outre les viandes blanches congelées. En sus de l'approvisionnement du marché et la stabilisation des prix de ces denrées, les deux ministères soulignent l'importance de "revoir la méthode d'exploitation des licences d'importation par les opérateurs, et ce en fixant au préalable les délais de leur exploitation en fonction des objectifs fixés par les pouvoirs publics et des besoins du marché".

R E.

ZITOUNI REÇOIT LE VICE-COMMISSAIRE BRITANNIQUE AU COMMERCE POUR L'AFRIQUE

Les moyens de consolider la coopération économique examinés

Le ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a reçu, hier à Alger, le vice-commissaire britannique au commerce pour l'Afrique, Ben Ainsley, avec lequel il a examiné les moyens de consolider la coopération économique entre les deux pays, indique un communiqué du ministère. Lors de cette rencontre, tenue en présence de l'Ambassadrice du Royaume-Uni en Algérie, Sharon Wardle, les deux parties ont évoqué les moyens à même de consolider la coopération économique entre les deux pays, «notamment dans les domaines du commerce et de l'investissement, conformément aux nouvelles orientations économiques de l'Algérie», précise la même source.

A cette occasion, M. Zitouni a passé en revue «les opportunités d'investissement qu'offre l'Algérie, notamment dans les secteurs prioritaires au titre de la stratégie économique nationale», affirmant «l'importance de renforcer le partenariat entre les deux pays, à travers l'exploitation des opportunités commerciales disponibles, et l'échange d'expertise et de connaissances, afin d'augmenter le volume d'échange commercial et d'élargir les domaines de coopération et d'investissement». De son côté, le vice-commissaire britannique a affiché la volonté de son pays de renforcer la coopération bilatérale, grâce notamment au «grand potentiel de l'Algérie et aux réformes promouvant le climat des affaires». Les deux parties sont convenues de mettre en place un mécanisme qui contribue à la facilitation de la coordination et du dialogue économique entre les deux pays, dans l'objectif de développer les partenariats existants et d'explorer de nouvelles perspectives pour la coopération dans l'avenir, conclut le communiqué.

RÉALISATION DE LOGEMENTS ET ÉQUIPEMENTS PUBLICS

Des terres agricoles déclassées dans plusieurs wilayas

Des parcelles de terres agricoles dans plusieurs wilayas viennent d'être déclassées pour la réalisation de logements et équipements publics, et ce, en vertu de trois décrets exécutifs publiés au Journal officiel (JO) n 68. Dans ce cadre, le décret 24-318 signé le 29 septembre dernier, par le Premier ministre, M. Nadir Larbaoui, prévoit le déclassement de terres agricoles d'une superficie globale dépassant les 895 ha réparties sur 16 wilayas. Il s'agit de la réalisation d'une station de dessalement d'eau de mer dans la commune de Oued Goussine (wilaya de Chlef), d'un poste de transformation électrique 60/30 kv à Ifelain Ilmathen et d'un poste terminal arrivée de gaz à Tala Hamza (wilaya de Béjaia), d'un centre national de données (wilaya de Blida), ainsi qu'un poste de transformation électrique 220/60kv et un lycée à Fréha (wilaya de Tizi Ouzou).

Dans la capitale, il est prévu de réaliser un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) et d'une aire de stationnement du projet de 100 logements à Chéraga, un accès secondaire à l'école nationale préparatoire aux études d"ingénieur à Rouiba, et un hôpital de 120 lits à Reghaia. Le déclassement concerne également des terres destinées à la réalisation d'un lotissements d'habitation de type social à Hammam Sokhna (wilaya de Sétif), d'un projet médico-social (wilaya de Sidi Bel Abbès), d'un poste de détente de gaz à Ain Berda, un collège à Eulma, une station d'épuration des eaux usées à Berrahel, un lycée, collège et un cimetière intercommunal à El Bouni, et d'un collège à Cheurfa (wilaya d'Annaba). Il est prévu aussi la réalisation d'un projet de Logement promotionnel aidé (LPA) à Belkhir (wilaya de Guelma) d'un centre de maintenance à Oulténe et d'une base logistique frigorifique d'une capacité de 15.000 m3 à Maarif (wilaya de M'sila), de cinq projet de Logement public locatif (LPL) dans les commune de Bordj Bou Arréridj, quatre autres à Tixter, Ras el oued, et à El Hamadia (wilaya de Bordj Bou Arréridj), ainsi qu'une mosquée à Baghlia (wilaya de Boumerdès).

ORAN

Des sessions de formation pour les personnels du secteur du commerce

Des sessions de formation ont été lancées, dimanche à Oran, pour les personnels des directions du commerce et de la promotion des exportations des wilayas et régionales, en vue de l'amélioration du niveau de performance, a-t-on appris auprès du Directeur régional du commerce de l'Oranie, Seboui Djilali.
Selon le même responsable, il a été procédé, dimanche au siège de la Chambre de Commerce d'Oran, au lancement d'une session de formation au profit des cadres du commerce, dans le but de la mise en œuvre du programme du ministère du Commerce et de la Promotion des exportations, au titre de l'année 2024, dans le cadre des deux accords signés avec la Chambre de Commerce de la wilaya d'Oran. Ces sessions, qui durent plusieurs jours, sont animées par des professionnels du secteur commercial sur des sujets liés aux transactions publiques, les statistiques économiques, le commerce électronique et l'éthique du travail de contrôle, selon M. Seboui.
Selon le Directeur régional du commerce de l'Oranie, le ministère du Commerce et de la Promotion des exportations a programmé un certain nombre de formations et d'ateliers au profit de ses personnels, notamment sur les nouveautés du secteur que l'Etat compte promouvoir, comme le commerce électronique (e-commerce).

BLIDA

Un programme de plantation de 144.000 arbustes

Un programme portant plantation de 144.000 arbustes a été mis au point par la Conservation des forêts de Blida, au titre de la campagne nationale de boisement 2024/2025, a-t-on appris dimanche auprès de cette direction.

Ce programme de boisement visant le repeuplement des zones montagneuses touchées par les incendies ces dernières années, parallèlement à l'extension des surfaces vertes au niveau des zones urbaines, sera lancé en mise en œuvre à partir de la semaine en cours, dans le cadre de la commémoration du 63e anniversaire de la Journée nationale de l'émigration (17 octobre) et de la célébration de la Journée nationale de l'arbre (25 octobre), a indiqué le directeur du secteur, Mohamed Mokadem. Cette nouvelle campagne de boisement, enregistrant une hausse dans le nombre des arbustes destinés à la mise en terre comparativement à celle de l'année dernière, siège de la plantation de 112.000 plants d'arbres, ciblera les 25 communes de Blida, où différents plants ornementaux, forestiers et autres arbres fruitiers seront plantés jusqu'au 31 mars prochain, selon la même source. Les plants destinés à la mise en terre ont été fournis à titre gratuit par quatre (4) pépinières de la wilaya, au moment où la Conservation des forêts de Blida a signé des conventions avec 16 associations environnementales, pour la mise en œuvre de cette campagne, mais aussi pour le suivi et l'entretien des arbustes plantés en vue de préserver le patrimoine forestier de la wilaya. Plusieurs directions locales ont été mises à contribution dans cette campagne, dont l'environnement, l'hydraulique, l'agriculture et les travaux publics, outre les associations de quartier et des directeurs des établissements éducatifs. A noter que la wilaya a enregistré une baisse dans les surfaces brûlées par les feux en 2024, comparativement à l'année dernière. 50 ha de couvert végétal ont été brulés cette année suite à la déclaration de 33 foyers d'incendie, selon la direction des forêts de Blida.

SÉTIF

Ouverture du 1er Salon national de l'agriculture et de la production végétale, vendredi prochain

La 1ère édition du Salon national de l'agriculture et de la production végétale se tiendra à Sétif à partir de vendredi prochain, a indiqué dimanche le secrétaire général de la Chambre de wilaya de l'agriculture, structure initiatrice de la manifestation.
M. Hamza Benmakhlouf a précisé, dans une déclaration à l'APS, que ce Salon de 4 jours sera organisé par la Chambre de l'agriculture, sous le patronage du ministère de l'Agriculture et du Développement rural et du wali de Sétif, Mustapha Limani.
La manifestation est également placée sous l'égide de la Chambre nationale de l'agriculture, en partenariat avec la société "Ritej Expo Afro-Asiatique", une société spécialisée dans l'organisation d'expositions et de salons.
La même source a ajouté que l'organisation de ce salon s'inscrit dans le cadre de la stratégie du ministère de l'Agriculture et du Développement rural visant à rapprocher les différents acteurs du secteur tels que les producteurs de semences de céréales et de légumes, les pépiniéristes d'arbres fruitiers, les fabricants d'équipements agricoles, les fournisseurs d'engrais et d'intrants agricoles, d'une part, et les agriculteurs, d'autre part.
Selon M. Benmakhlouf, plus de 35 exposants venus de 15 wilayas du pays sont attendus à cette manifestation.

TÉBESSA

40 bus affectés au transport des étudiants universitaires

La Direction des œuvres universitaires (DOU) de Tébessa a alloué 40 bus au transport des étudiants de et vers les différentes facultés et instituts de la wilaya, a déclaré dimanche le directeur de cette structure, Hassan Messaï.
Deux lignés ont ainsi été prévues pour transporter les étudiants, depuis le centre de Tébessa vers l'Université Cheikh Larbi-Tebessi et le pôle universitaire Abdelmadjid Drid, tandis que quatre autres lignes desserviront des deux campus depuis les communes de Hammamet et de Bekkaria, a précisé M. Messaï à l'APS.
Au cours de la nouvelle année universitaire, le DOU a accueilli 5.623 étudiants répartis entre neuf (9) résidences universitaires, qui ont récemment fait l'objet d'une opération de réhabilitation, qui a donné lieu, entre autres, à la rénovation de la plomberie et des sanitaires, en plus de la maintenance des appareils de chauffage.
Le DOU de la wilaya de Tébessa assure plus de 12.000 repas par jour aux étudiants au niveau de neuf (9) restaurants universitaires, a encore indiqué le responsable, notant que les autorités locales œuvrent à la réalisation d'un restaurant central au pôle universitaire Abdelmadjid-Drid, situé dans la commune de Boulhaf Dir.

TÉBESSA

Plus de 7.000 logements en chantier dans la wilaya

Pas moins de 7.445 logements, en réalisation dans le cadre des différentes formules d'habitat, sont en chantier dans plusieurs communes de la wilaya de Tébessa, a déclaré mercredi le directeur local de l'Habitat, Nabil Abdou.
Le responsable a précisé, dans une déclaration à l'APS, en marge de la célébration de la Journée mondiale et arabe de l'habitat (le premier lundi de chaque mois d'octobre), que les différents chantiers accusent des taux d'avancement variant d'un site à un autre.
L'ensemble de logements en cours de construction relèvent des formules promotionnel aidé (2.802 unités), public locatif (1.928), promotionnel libre (944), habitat rural (1.480), en plus de 291 logements au titre de l'auto-construction dans des lotissements sociaux.
M. Abdou a rappelé qu'au début de l'année en cours, la wilaya de Tébessa a bénéficié de 11.825 logements relevant des différentes formules, ajoutant que les chantiers en question font l'objet d'un suivi régulier, afin que les travaux puissent être achevés dans les délais impartis.
Au cours de la même période, 5.974 logements et aides à l'habitat ont été distribués, a encore fait savoir le responsable, notant que l'attribution de ces logements a permis de réduire le taux d'occupation par logement à 4,1 personnes, ce qui égale la moyenne nationale et constitue, selon lui, un "indicateur positif" en matière d'habitat.
Le directeur de l'Habitat a également révélé qu'à l'occasion du 70ème anniversaire du déclenchement de la Révolution (1er novembre), "plus de 2.000 logements relevant des différentes formules seront distribués, ce qui portera le nombre total d'unités distribuées à la fin de cette année à plus de 8.000 logements".
Pour rappel, les Portes-ouvertes sur le secteur de l'habitat, organisées au Palais de la culture Mohamed-Chebbouki, au chef-lieu de wilaya, avec la participation de nombreux intervenants, ont été marquées par une importante affluence de citoyens désireux de s'enquérir des programmes disponibles, notamment celui de la location-vente (AADL 3).

La famille royale britannique va être «augmentée» de plus de 50 millions €

La Couronne va en profiter pour finir de rénover le palais de Buckingham et acheter deux hélicoptères.

Par Matthias Troude

46 millions de livres sterling, soit plus de 54 millions d'euros: c'est le montant de l'augmentation que touchera la famille royale britannique l'année prochaine. Selon le rapport qui l'annonce, publié ce mercredi 24 juillet, les revenus de la couronne passeront de 86,3 millions de livres (102,5 millions d'euros) à 132 (156,8 millions d'euros). Le tout grâce aux bénéfices records de son portfolio, en hausse de près de 150% en partie grâce à ses concessions de parcs éoliens marins.

Cette augmentation des revenus permettra à la famille royale de finir de rénover le palais de Buckingham, dont les travaux sont estimés à 369 millions de livres, soit 438,3 millions d'euros. Le rapport révèle aussi que l'argent servira à l'achat de deux nouveaux hélicoptères – et que le cottage de Meghan Markle et du Prince Harry n'est toujours pas habité, un an après une rénovation aux frais du contribuable.

C'est par le biais du Crown Estate, c'est-à-dire le Domaine de la Couronne, que la famille royale touche ses revenus annuels. Officiellement propriété de la royauté, il est contrôlé par le gouvernement britannique. Les profits du Domaine entrent dans les caisses de l'État avant d'être redistribués aux têtes couronnées sous forme d'allocation royale (le Sovereign Grant). Cela leur permet de couvrir leurs frais, dont les salaires du personnel, la maintenance, les déplacements et les loisirs.

En 2023, cette allocation a été réduite de plus de la moitié en raison de la forte croissance de ses parcs éoliens. De 25% des profits du Domaine, la famille royale n'en touche plus «que» 12%. Sans ça, elle aurait perçu 275 millions de livres (326,6 millions d'euros) l'année prochaine.

La famille royale possède plus d'1% des terres du royaume

Dan Labbad, le directeur du Domaine de la Couronne, affirme que l'augmentation record des profits était «de court terme» et que «les revenus et la valorisation finiront par se stabiliser». Mais la sortie du rapport, reportée d'un mois à cause des élections générales, suscite quelques polémiques sur la richesse de la famille royale, qui ne cesse de grimper malgré la crise du pouvoir d'achat. La législation devrait évoluer à l'horizon 2026-2027 pour garder l'allocation royale à un niveau «plus approprié», veut tempérer un porte-parole du Palais.

La tâche s'annonce ardue, puisque le Domaine estime la valeur totale de son portfolio à 15,5 milliards de livres (18,4 milliards d'euros). D'après une enquête du Washington Post en 2023, la famille royale possède ou tire profit de presque 500.000 hectares à travers le pays. Ce qui représente plus d'1% des terres du Royaume-Uni.

Outre les palais, châteaux et maisons de campagne, le Domaine possède des du foncier lucratif à Londres et une grande partie des fonds marins qui entourent les îles britanniques, que la famille royale loue donc au secteur de l'éolien.

Début 2023, le Domaine de la Couronne a annoncé la signature de six nouveaux parcs éoliens qui devraient alimenter en énergie sept millions de foyers d'ici la fin de la décennie. Cela correspond aux engagements de longue date de Charles III en faveur des enjeux environnementaux. Le même jour, le roi déclarait que cette ressource devrait profiter au public, et non à la famille royale.

Et en effet, les comptes de cette première année fiscale complètement gérée par Charles III indiquent qu'il change quelques habitudes royales. Le rapport promet de plus amples investissements dans les énergies renouvelables, des panneaux solaires pour le château de Windsor, des lanternes qui carburent à l'électricité plutôt qu'au gaz à Buckingham, et du biocarburant pour les deux Bentley royales. L'empreinte carbone de la Couronne reste toutefois globalement en hausse.

Source : Slate.fr

FRAUDES EN LIGNE

Les banques se dérobent, les épargnants paient le prix

Par Alexandre Lazarègue (*)

Chaque jour, de nombreux épargnants se voient dérober plusieurs dizaines de milliers d'euros, même au sein d'institutions bancaires réputées et bien établies.

Alors que la crise financière continue de peser sur la France et que la dette nationale atteint des sommets, la Banque de France dévoile, dans son rapport annuel 2023 de l'Observatoire de la Sécurité des Moyens de Paiement, publié il y a quelques semaines, un chiffre alarmant : sur les 31 milliards de paiements scripturaux effectués, représentant un total de 42 576 milliards d'euros, 1,19 milliard d'euros ont été détournés par fraude. Parmi ces fraudes, 28 % concernent les virements et 35 % les paiements par carte, soulignant les vulnérabilités persistantes malgré l'augmentation des transactions.

Ces pertes, qui impactent directement l'épargne des Français, sont le résultat d'une augmentation des fraudes en ligne, rendues possibles par des techniques sophistiquées telles que le spoofing et le phishing. Le spoofing consiste à usurper l'identité d'une banque ou d'un conseiller en falsifiant l'adresse email ou en imitant le numéro de téléphone du service client. L'objectif est de convaincre la victime que l'interlocuteur est fiable afin qu'elle communique des informations sensibles.

Quant au phishing, il se base sur l'envoi d'emails ou de SMS imitant les communications officielles des banques, redirigeant les victimes vers de faux sites web conçus pour recueillir leurs identifiants et mots de passe.

Des techniques de fraude sophistiquées qui piègent les victimes de façon insidieuse

Ces deux techniques, souvent combinées, créent une illusion de légitimité, donnant l'impression aux victimes qu'elles interagissent de manière sécurisée avec leur banque.

En réalité, il s'agit de pièges sophistiqués visant à détourner leurs informations personnelles et à accéder à leurs comptes.

Ces méthodes de fraude en ligne illustrent la nécessité de rester vigilant face à toute communication qui pourrait sembler suspecte, même si elle paraît officielle.

Fort des coordonnées bancaires obtenues, les délinquants déploient un processus ingénieux en agissant souvent en pleine nuit pour effectuer des opérations de virements ou paiement en ligne, afin que la victime ne prenne pas immédiatement connaissance des notifications de transaction. Cette stratégie maximise leur chance de succès avant que l'activité suspecte ne soit détectée et bloquée.

Les pertes subies par les particuliers peuvent engloutir la totalité de leurs économies. Libération a ainsi rapporté qu'un ancien magistrat, pourtant reconnu pour son engagement dans la lutte contre le terrorisme, et son épouse, avocate, que l'on aurait pu croire avertis, ont perdu plus de 200 000 euros dans ce type d'escroquerie en ligne. Chaque jour, de nombreux épargnants se voient dérober plusieurs dizaines de milliers d'euros, même au sein d'institutions bancaires réputées et bien établies.

Des millions d'euros détournés malgré des obligations légales claires

Les législateurs européen et français ont réagi de manière stricte face aux fraudes bancaires, en plaçant la responsabilité sur les banques elles-mêmes.

En tant que prestataires de services de paiement, elles sont tenues d'assurer la sécurité des transactions en ligne via des mécanismes d'authentification forte, c'est-à-dire une double authentification pour garantir l'identité des utilisateurs.

Selon l'article L. 133-18 du Code monétaire et financier, si un paiement est effectué sans le consentement du titulaire du compte en raison de l'absence de ces dispositifs de sécurité, la banque doit rembourser l'intégralité de la somme perdue. En cas de non-remboursement, elle s'expose à des intérêts de retard conséquents.

Cependant, lorsque la banque a mis en place un système de sécurité conforme, elle doit prouver que le client a commis une « négligence grave », par exemple en divulguant ses identifiants de manière imprudente. Si l'hameçonnage (phishing) ou le spoofing ont été suffisamment convaincants pour tromper un utilisateur raisonnable, cette négligence grave ne sera pas retenue, et la banque devra quand même rembourser.

En somme, sauf en cas de faute manifeste du client, le droit bancaire protège prioritairement l'utilisateur des services de paiement, obligeant les banques à assumer leurs responsabilités en cas de fraude.

Remboursements refusés : les stratégies bancaires pour échapper à leurs responsabilités en cas de fraude

Les banques, dans la pratique, multiplient pourtant les résistances pour refuser le remboursement des sommes détournées. Elles invoquent des arguments techniques ou juridiques complexes pour se dédouaner de leur responsabilité, ou cherchent à prouver que le client a commis une « négligence grave », même dans des situations où la fraude était particulièrement sophistiquée.

Pour mieux se dérober, elles exigent systématiquement des victimes qu'elles déposent plainte, bien que rien ne les y oblige légalement. Cette exigence permet aux banques de disposer d'un cadre pour mieux identifier et dénoncer d'éventuelles fautes commises par les clients, comme des négligences ou des imprudences, qu'elles pourront ensuite invoquer pour refuser le remboursement.

Ces stratégies déloyales contreviennent à la volonté du législateur qui, conscient des revenus considérables générés par les banques via les frais et services associés, a estimé qu'elles sont en mesure de rembourser les sommes perdues, sauf si l'erreur provient manifestement du client. Cette obligation vise à compenser les risques auxquels les utilisateurs sont exposés et à responsabiliser les institutions financières en les incitant à améliorer leurs dispositifs de sécurité.

Il est crucial que les particuliers soient bien informés de leurs droits. La législation actuelle prévoit en effet un remboursement des sommes perdues si le client a agi avec prudence et que la fraude a été suffisamment sophistiquée pour le tromper. Les efforts de sensibilisation des banques, bien que nécessaires, ne sauraient exonérer ces dernières de leur responsabilité légale en cas de défaillance.

(*) avocat spécialisé en droit du numérique

Source : Tribune.fr

TUNISIE

Un nouveau programme pour financer la campagne céréalière 2024/2025

En Tunisie, le blé est la principale céréale cultivée et consommée par la population. Le pays qui ambitionne d'accroître la production dans cette filière en 2024/2025 renforce son appui à l'appareil productif.

En Tunisie, le ministère de l'Agriculture a signé le lundi 30 septembre dernier une convention de financement d'une valeur de 20 millions de dinars (6,5 millions $) avec la Banque tunisienne de solidarité (BTS). Selon les médias locaux, cette enveloppe sera utilisée pour la mise en place d'un nouveau programme de financement spécifique dédié à la filière céréalière en 2024/2025.

Ledit programme permettra aux petits exploitants agricoles ainsi qu'aux sociétés mutuelles de services agricoles (Smsa) d'accéder à des prêts saisonniers pour financer l'achat de semences, d'intrants et de moderniser leurs équipements de tri et de traitement des semences. Dans le cadre de ce partenariat, la BTS s'engage à accorder des prêts préférentiels à un taux d'intérêt fixe de 5 % aux bénéficiaires, sans fournir de garanties et sans autofinancement.

Globalement, cette nouvelle initiative devrait encourager les agriculteurs à accroître les superficies de céréales ensemencées.

Rappelons que pour la campagne 2024/2025, le gouvernement tunisien veut consacrer 200 000 hectares supplémentaires au blé. L'ambition affichée étant d'augmenter la récolte de la céréale qui s'est établie à 600 000 tonnes au cours de la campagne précédente alors que la consommation s'est élevée à plus de 2,8 millions de tonnes, d'après la FAO.

CONSTRUCTION ÉCOLOGIQUE DANS LE MONDE ARABE

De nombreuses étapes franchies par l'Arabie saoudite

L'Arabie saoudite a fait des progrès considérables en matière de construction durable, enregistrant 2 000 des 5 000 projets de construction écologique dans le monde arabe, selon un haut responsable. S'exprimant lors de l'ouverture du 14e Saudi Green Building Forum, qui s'est tenu à Riyad du 6 au 8 octobre, le ministre des Municipalités et du Logement, Majed al-Hogail, a souligné les nombreuses étapes franchies par le Royaume dans ce secteur, a rapporté l'Agence de presse saoudienne.

L'essor des projets de construction écologique correspond à la croissance démographique rapide de l'Arabie saoudite et à la sensibilisation accrue à l'environnement, ce qui favorise l'adoption de structures à haut rendement énergétique et l'utilisation accrue de matériaux de construction écologiques. Le marché saoudien de la construction écologique devrait générer 16,4 milliards de dollars (1 dollar = 0,91 euro) de revenus cette année et devrait croître à un taux annuel composé de 12,3%, pour atteindre 33 milliards de dollars d'ici à 2030, selon le cabinet d'études de marché Prescient & Strategic Intelligence.

Lors de son discours, M. Al-Hogail a déclaré que ces développements reflètent l'engagement du Royaume en faveur de pratiques durables, favorisant une transformation qualitative du développement urbain.

Il a ajouté que cette initiative soulignait la volonté de l'Arabie saoudite d'améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles, de réduire les émissions de carbone et de créer des environnements urbains sains et sûrs.

M. Al-Hogail a également souligné l'importance du forum de cette année, en déclarant qu'il abordait des questions cruciales pour l'avenir de la durabilité environnementale. Il a fait remarquer que les bâtiments écologiques étaient essentiels pour atteindre les objectifs de développement durable, conformément aux objectifs de la Vision 2030 de l'Arabie saoudite.

Au cours du même événement, l'ingénieur en chef adjoint d'Aramco, Waleed al-Naim, a annoncé que le géant pétrolier avait lancé un fonds de durabilité de 1,5 milliard de dollars pour faire face aux défis climatiques.

Le forum de cette année s'est concentré sur le fonctionnement optimal des villes en conformité avec les normes de construction écologique, tout en abordant le lien entre les secteurs de la construction et des infrastructures et les questions liées à l'environnement, au climat et à la désertification.

Pour y parvenir, l'accent sera mis sur le renforcement du rôle du secteur gouvernemental et le développement de partenariats avec le secteur privé afin de soutenir la localisation des objectifs de développement durable conformément à la Vision 2030 de l'Arabie saoudite. Depuis sa création en 2010, le Saudi Green Building Forum a fait du Royaume un leader en matière de développement durable, reconnu par le Conseil économique et social des Nations unies.En tant que plateforme vitale de dialogue et de collaboration, le forum continue de piloter le programme de développement durable de l'Arabie saoudite et de façonner l'avenir de la construction écologique et du développement urbain dans la région.

MENACES CONTRE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Le Soudan est le plus touché en Afrique

L'insécurité et les conflits ne sont pas sans conséquences sur le secteur de l'éducation. Dans l'enseignement supérieur, en un an, 391 attaques ont été recensées dans le monde, portant atteinte aux activités académiques et de recherche.

Au Soudan, la guerre civile qui a éclaté en avril 2023 a créé une crise académique faisant de ce pays, le plus touché par les menaces contre l'enseignement supérieur. Plus de 100 universités ont été gravement endommagées ou entièrement détruites, la plupart du temps à la suite d'un ciblage intentionnel ou d'un pillage, d'après le rapport « Free to Think 2024 » publié le mardi 8 octobre par Scholars at Risk (SAR), un réseau mondial hébergé par l'université de New York qui milite pour le droit des universitaires et des étudiants.

Le rapport, qui couvre la période du 1er juillet 2023 au 30 juin 2024, examine les tendances en matière d'attaques contre les communautés de l'enseignement supérieur dans le monde entier, dans le but de sensibiliser et d'inciter les divers acteurs étatiques et non étatiques à se joindre à SAR pour protéger et promouvoir la liberté académique.

Citant une étude publiée en 2023 par des universitaires soudanais dans Conflict and Health, le rapport révèle qu'une étude menée sur 58 écoles de médecine dans les Etats de Khartoum, Darfour et Kordofan a montré « qu'entre le 15 avril et le 15 juillet 2023, près de la moitié des écoles de médecine ont subi des attaques, y compris des pillages, qui ont eu lieu dans 73,5 % de tous les établissements attaqués. En outre, des forces ou groupes armés ont utilisé 67,6 % des établissements médicaux attaqués comme bases militaires », indique le rapport.

Outre le Soudan, le Nigeria fait également partie des pays africains les plus affectés par le phénomène. Le pays d'Afrique de l'Ouest a connu une recrudescence des enlèvements d'étudiants universitaires par des criminels exigeant une rançon. La République démocratique du Congo, l'Ethiopie, la Libye, Madagascar, le Mali, la Mauritanie et le Maroc figurent également sur la liste des pays touchés par ces attaques.

En tout, le rapport recense 391 attaques contre des universitaires, des étudiants et des institutions dans 51 pays et territoires dans le monde, moins que les 409 attaques recensées en 2023. Pour SAR, ces attaques ne sont pas sans conséquences sur le développement des pays.

« Les attaques contre l'enseignement supérieur décrites dans ce rapport mettent en péril la vie et les moyens de subsistance des universitaires et des étudiants. Elles bouleversent la carrière des universitaires, compromettent l'avenir des étudiants et entraînent des décès, des blessures et la privation de liberté. Mais plus encore, elles menacent les fondements du progrès social en dégradant la qualité de l'enseignement, de la recherche et du discours sur les campus. En fin de compte, elles nous affectent tous en portant atteinte à la capacité unique de l'enseignement supérieur à favoriser le développement social, politique, culturel et économique dont nous bénéficions tous », explique le SAR.

Pour inverser la tendance, l'organisation new-yorkaise appelle à une action coordonnée à tous les niveaux. Cette action devrait reposer sur trois piliers, à savoir : la sensibilisation, la création d'un consensus, ainsi que la mise en œuvre de mesures de protection concrètes pour les universitaires, les étudiants et les établissements d'enseignement supérieur.

APRÈS L'ANNULATION DE DEUX ACCORDS COMMERCIAUX ENTRE L'UE ET LE MAROC

Les Sahraouis de France interpellent Macron

Une soixantaine de personnes s'est rassemblée devant la préfecture de Nantes pour dénoncer le soutien apporté par le président français Emmanuel Macron au pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental, au lendemain de la décision de la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) qui a invalidé définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture. Organisé samedi à l'appel d'un collectif d'associations sahraouies des Pays de la Loire et du nord des Deux-Sèvres, le rassemblement a réuni les membres de la communauté sahraouie de France, toujours en colère contre le président français qui a exprimé, en juillet dernier, son soutien au pseudo plan d'autonomie marocain pour le Sahara occidental. "Pour nous, cette position est un alignement avec le colonialiste marocain", a expliqué un manifestant, Hassan Muilid Ali, rappelant la décision de la Cour de justice européenne qui a annulé deux accords commerciaux sur la pêche et l'agriculture entre l'UE et le Maroc, le 4 octobre dernier. "Ca légitimise la lutte du peuple du Sahara occidental", poursuit Hassan Muilid Ali, demandant au président français s'il était "contre le droit européen". Derrière lui, les Sahraouis brandissaient des drapeaux, tout en scandant "Sahara Libre" et "Arrêtez l'occupation". Dans son arrêt rendu le 4 octobre, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti, ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités", d'où leur annulation. La Cour a, d'ailleurs, souligné le statut "séparé et distinct" garanti au territoire du Sahara occidental en vertu de la charte des Nations unies et du principe d'autodétermination des peuples. Dans un autre arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine, confirmant, une nouvelle fois, le statut "séparé" et "distinct" dont dispose ce territoire par rapport à celui du Maroc.

MONNAIE UNIQUE DE LA CEDEAO

Ouattara invite les pays membres à plus d'efforts

Les pays de la CEDEAO avaient décidé de remettre la création effective de leur monnaie unique à l'année 2027, mais le Nigeria première économie de la zone sort progressivement de ses défis et le consensus entre pays doit se renforcer davantage.

Le président de la Côte d'Ivoire, Alassane Ouattara a, vendredi dans son discours à l'occasion de la première rencontre du partenariat stratégique entre son pays et le Ghana, invité les pays de la CEDEAO à accélérer les efforts nécessaires pour l'avènement de l'ECO, le projet de monnaie unique de cette sous-région.

« Nos deux pays doivent œuvrer conjointement, et en relation avec les autres pays de la région, pour une accélération des réformes et la mise en œuvre des politiques de convergence, en vue de renforcer notre coopération monétaire et financière. Ceci permettra l'avènement de l'Eco, la monnaie unique que les populations d'Afrique de l'Ouest attendent depuis fort longtemps », a fait savoir le président ivoirien dans sa prise de parole.

Selon des médias locaux, Alassane Ouattara a ajouté qu'il souhaitait que ce processus de monnaie unique soit effective « au plus tard en 2026 », et que la Côte d'Ivoire est prête pour se conformer aux exigences de convergence dès l'année 2025. Ces déclarations sont faites alors que se poursuivent les démarches institutionnelles en vue de respecter la date de 2027 pour l'adoption définitive de l'Eco comme monnaie dans la sous-région.

Une ultime réunion sur la question s'est tenue le 20 septembre 2024 dernier en Guinée Conakry, avec la participation des ministres de finance et responsables de banques centrales de la Zone Monétaire Ouest-Africaine (ZMAO). Le communiqué final de la rencontre laisse voir qu'il y a encore des efforts à fournir pour harmoniser les points de vue entre les différentes parties.

Le projet de monnaie unique de la CEDEAO se construit entre des pays qui présentent des niveaux de forces économiques différents, où le Nigéria domine, devant le Ghana et l'UEMOA qui représente une seule zone monétaire.

A cela il faut ajouter d'autres pays, comme la Gambie, le Libéria, la Sierra Leone, et la Guinée Conakry qui affichent des niveaux de conformité encore éloignés des critères de convergence. Plus récemment, la situation est devenue plus complexe avec le Burkina-Faso, le Mali et le Niger, qui sont encore membre de l'UEMOA, mais ont unilatéralement entamé leur sortie de la CEDEAO, tout en créant une entité connue sous la désignation d'Alliance des États du Sahel.

RWANDA- GUINÉE

Signature de 12 accords de coopération

Ces deux pays partagent une coopération bilatérale relativement nouvelle, qui s'est intensifiée avec l'inauguration de l'ambassade du Rwanda à Conakry en janvier 2024. Le Rwanda et la République de Guinée ont signé douze accords visant à renforcer leur coopération bilatérale, ont annoncé les ministères des Affaires étrangères des deux pays sur les réseaux sociaux. Les protocoles d'accord ont été paraphés, le mercredi 9 octobre à Kigali, lors d'une session de la Grande Commission mixte de coopération entre le Rwanda et la Guinée, par Olivier Nduhungirehe (photo, à droite), ministre rwandais des Affaires étrangères, et son homologue guinéen, Dr Morissanda Kouyaté (photo, à gauche). Selon les deux partenaires, ces accords visent à renforcer la collaboration entre les deux pays dans des secteurs variés tels que la modernisation de l'administration publique, la promotion des exportations, le développement du tourisme et la coopération dans les zones économiques spéciales. S'ajoutent la gestion des données migratoires, la défense et la sécurité, la justice, l'économie et le commerce. « Le partenariat entre les deux pays repose sur la complémentarité et une approche gagnant-gagnant. Par exemple, le Rwanda peut bénéficier de l'expertise guinéenne dans plusieurs domaines, notamment dans le secteur minier [...], tandis que la Guinée, pour sa part, peut tirer parti de l'expérience du Rwanda en matière d'innovation et de numérisation des services publics », a souligné Olivier Nduhungirehe.

Les relations bilatérales entre le Rwanda et la Guinée, relativement récentes, se sont renforcées avec l'inauguration de l'ambassade du Rwanda à Conakry en janvier dernier. Depuis son arrivée au pouvoir après un coup d'Etat, en septembre 2021, le président Mamadi Doumbouya a annoncé vouloir s'inspirer du modèle rwandais pour son pays. Au moins trois rencontres ont déjà eu lieu entre les dirigeants de ces deux pays, avec l'objectif affiché d'explorer les opportunités de collaboration dans des domaines d'intérêt mutuel. Il convient également de noter que, outre ces accords, le Rwanda et la Guinée ont mis en place un mécanisme de suivi afin d'assurer la bonne mise en œuvre des recommandations issues de cette première session de la Grande Commission mixte de coopération.

La Banque royale du Canada se renforce au capital du sud-africain Clicks Group

L'établissement bancaire canadien a indirectement acquis une position minoritaire supplémentaire dans le tour de table de la holding de santé et soins Clicks Group. Cette acquisition accroît son exposition au secteur de la vente de détail en Afrique du Sud. La Banque royale du Canada (RBC) a acquis via sa filiale de gestion d'actifs, RBC Global Asset Management Inc, une part minoritaire supplémentaire au capital du détaillant de produits de santé, de beauté et de bien-être sud-africain Clicks Group. La transaction annoncée le mercredi 9 octobre 2024 a permis à la RBC de porter ses actions à 5,01 % contre 4,6 % de parts détenues depuis août 2023. Les détails financiers de l'opération n'ont pas été dévoilés. La note relative à cette actualité ne précise pas non plus les motivations de l'acquéreur. L'on en saura davantage sur cette transaction via l'avis que transmettra dans les prochains mois la banque au comité de réglementation des offres publiques d'achat en Afrique du Sud (Takeover Regulation Panel).

Plusieurs mouvements de cession/acquisition en 2024

Malgré cette acquisition, la RBC demeure un actionnaire minoritaire de Clicks Group, tout comme la holding financière américaine JP Morgan Chase & Co, la banque d'investissement américaine Goldman Sachs Group et Standard Bank South africa. Depuis l'entame de l'année 2024, ces 3 acteurs financiers ont mené plusieurs opérations d'acquisitions et de cessions de parts dans le tour de table de Clicks Group. JP Morgan Chase & Co a réduit de 10,19 à 7,51 % sa participation, début septembre 2024 ; Goldman Sachs Group a revu à la baisse (à 3,03 %) sa participation début juillet 2024, quelques jours après avoir renforcé ses parts dans ce groupe de soins de santé. Standard Bank of South Africa a également acquis en janvier 2024, puis cédé le mois suivant, une partie de ces actions pour ne conserver à cette date que 1,69 % de parts. Ces différents mouvements observés mettent en évidence la réévaluation constante des positions des investisseurs dans le secteur de la vente au détail, dans un contexte de fluctuation des marchés. Clicks Group a été fondé en 1968. Il opère au-delà de l'Afrique du Sud, notamment en Namibie et au Botswana, dans le segment des soins corporels et bien-être. En juin 2023, il a acquis la chaîne de franchise de salons de beauté Sorbet. Un an plus tard, il a accepté de céder sa branche pharmaceutique, Unicorn Pharmaceuticals Ltd, dans le cadre d'une procédure juridique. Au cours des six premiers mois de l'année s'achevant au 29 février 2024, le bénéfice net du groupe a augmenté de 10,5 % à 1,3 milliard de rands (74,4 millions $).

CÔTE D'IVOIRE

Un engagement de 225 millions € de la BAD et l'AFD pour l'entrepreneuriat

Cette nouvelle collaboration entre la BAD et l'AFD permettra de soutenir les jeunes entrepreneurs en Côte d'Ivoire et de renforcer les capacités des PME, rendant ainsi l'environnement encore plus favorable à l'emploi et à la croissance inclusive. La Banque africaine de développement et l'Agence française de développement ont convenu vendredi de soutenir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes en Côte d'Ivoire. Cet engagement d'une valeur totale de 225 millions d'euros illustre la volonté des 2 institutions de répondre aux défis majeurs de l'emploi en Afrique, en particulier pour la jeunesse. Le financement sera constitué de 80 millions d'euros alloués par l'AFD, et, sous réserve d'approbation finale de son Conseil d'administration, de 145 millions pourvus par la BAD. Ces fonds seront principalement utilisés pour appuyer l'entrepreneuriat des jeunes de 15 à 35 ans via le GUDE-PME, une structure publique dédiée à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises. Le programme s'étendra sur une période initiale de 5 ans. La contribution de la BAD s'inscrit dans le cadre de son initiative « Youth Entrepreneurs Investment Bank » (YIEB), un programme visant à créer un environnement propice aux jeunes entrepreneurs en leur offrant des financements et un accompagnement adaptés à leurs besoins. Celle de l'AFD s'inscrit quant à elle dans la phase 2 du programme « Choose Africa », une initiative de soutien aux start-up, PME et entrepreneurs africains. Le DG de l'AFD, Rémy Rioux, a souligné l'importance d'aller au-delà de simples initiatives de financement en mettant en place des dispositifs d'accompagnement structurés pour assurer une insertion durable des jeunes dans le marché du travail. « Nous devons créer des outils capables d'infuser plus profondément dans le tissu économique et offrir un soutien complet aux jeunes entrepreneurs ».

Le chiffre de plus de 420 millions de jeunes en Afrique devrait doubler d'ici 2050 selon plusieurs observateurs. Chaque année, entre 10 et 20 millions de jeunes arrivent sur le marché du travail, mais les emplois décents peinent à suivre ce rythme. Pour le président de la BAD, le Dr. Akinwumi Adesina, l'enjeu est de transformer cette dynamique démographique en une force économique : « Le plus grand risque, c'est de ne pas investir dans les jeunes en Afrique ».

Il faut souligner que le choix de la Côte d'Ivoire s'inscrit dans un contexte où le pays a établi un ensemble de mesures favorables aux PME, notamment la réservation de 30% des marchés publics aux petites entreprises, leur donnant des opportunités de croissance. Le pays s'est également fixé pour objectif de faire passer son taux de pauvreté de 39,4% à 31,5% d'ici 2025, avec la création de 4 millions d'emplois dans le cadre de son Programme national de développement (PND) 2021-2025.

Avec un portefeuille de près de 3 milliards d'euros pour l'AFD et d'environ 1606,8 milliards FCFA (plus de 2,4 milliards d'euros) pour la BAD, les 2 institutions entendent continuer à investir dans des projets de développement en Côte d'Ivoire, couvrant divers secteurs comme l'agriculture, l'éducation, l'énergie et bien d'autres. D'autres pays africains bénéficieront aussi de ce genre d'initiatives.

BOURSE ZURICH

Le SMI débute la séance dans le vert

La Bourse suisse a ouvert lundi matin en terrain positif, et même au-dessus des 12'200 points, dans le sillage des marchés boursiers américains qui ont repris leur course aux records vendredi. Le début de la journée a été marqué par les résultats trimestriels de Bossard et par le recul des prix à la production et à l'importation en septembre.

Aux Etats-Unis, Wall Street a fini en hausse vendredi soir, soutenue par les bons résultats des grandes banques, ce qui donne un ton optimiste pour la saison des résultats du troisième trimestre. "Soutenus par une économie résiliente, il faut prévoir que les bénéfices des entreprises augmenteront à nouveau l'année prochaine, mais peut-être moins que les 15% de croissance prévus par les analystes, qui semblent un peu optimistes", a estimé l'analyste John Plassard de la banque Mirabaud dans un commentaire.
"Au niveau monétaire, le président de la Réserve fédérale d'Atlanta, Raphael Bostic, s'est dit ouvert à une pause dans les réductions de taux en novembre. Il a indiqué qu'il s'attendait initialement à une seule baisse de taux de 25 points de base au cours des deux dernières réunions de l'année", a-t-il ajouté.
En Suisse, les prix à la production et à l'importation ont reculé en septembre en comparaison mensuelle, mais surtout annuelle. L'indice relatif a baissé de 0,1% par rapport à août, se situant à 107,2 points, grâce au recul des prix des produits pétroliers. A l'inverse, les hydrocarbures et les produits alimentaires ont renchéri. Sur un an, la baisse atteint 1,3%, selon les chiffres publiés lundi par l'Office fédéral de la statistique (OFS).
A la Bourse suisse, l'indice vedette SMI avançait vers 09h20 de 0,46% à 12'206,05 points. Le SLI progressait également, de 0,43% à 1997,22 points. Le SPI gagnait quant à lui 0,42% à 16'278,90 points. Sur les trente valeurs vedettes, trois reculaient et vingt-sept avançaient.
A l'ouverture, UBS (+1,1%) caracolait en tête du classement. Givaudan (+0,8%) arrivait juste derrière. Le fabricant genevois d'arômes et de parfums a renforcé sa présence en Asie du Sud-Est avec la construction d'une nouvelle usine en Indonésie, où il compte déjà un site, afin de répondre à la demande croissante.
Partners Group (+0,8%) complétait le podium.
Roche (+0,5%) prenait également de la hauteur. Le laboratoire bâlois a présenté lundi de nouveaux résultats, positifs, sur son traitement Evrysdi contre l'amyotrophie spinale (SMA).
Zurich Insurance (-0,2%), SIG Group (-0,4%) et Richemont (-1,1%) échouaient dans le fond du classement. Swatch (-1,8%) écopait de la lanterne rouge.
Sur le marché élargi, Bossard (-5%) tombait dans le rouge après l'annonce de ses résultats trimestriels. Le spécialiste zougois des systèmes de fixation a vu ses ventes baisser de 3,8% à 240,4 millions de francs suisses au troisième trimestre 2024.
Kudelski prenait son envol en revanche, en hausse de 5,2%. Sa filiale Nagravision a scellé un nouveau partenariat dans le domaine du streaming avec la société indienne fournisseuse de solutions de gestion des utilisateurs Evergent.
Enfin, HBM Healthcare affichait une hausse de 0,3%. La société d'investissements a annoncé l'introduction en bourse réussie aux Etats-Unis de sa société de portefeuille Upstream Bio.

L'Europe prudente face à la Chine, le luxe pèse sur le CAC 40

Les principales Bourses européennes évoluent en légère hausse lundi, hormis le CAC 40 pénalisé par le recul du secteur du luxe sur fond d'inquiétudes persistantes sur l'économie chinoise.
L'absence de détails sur le plan de relance annoncé samedi par le gouvernement chinois ont laissé les investisseurs sur leur faim.
À Paris, le CAC 40 perd 0,05% à 7.574,24 points vers 07h45 GMT. A Londres, le FTSE 100 monte de 0,13% et à Francfort, le Dax avance de 0,43%.
L'indice EuroStoxx 50 est en très légère hausse de 0,02%, le FTSEurofirst 300 de 0,06% et le Stoxx 600 de 0,04%.
La Bourse de Francfort se montre plus résiliente que les autres places européennes à la faveur de spéculations sur une saison des résultats encourageante.
En revanche, le CAC 40 souffre du repli du secteur du luxe, un marché particulièrement exposé à la Chine. LVMH, qui publiera mardi ses résultats trimestriels, Hermès ou encore Kering cèdent entre 1% et 3%.
Pluxee perd 7,39% après que Goldman Sachs a abaissé sa recommandation sur le titre à "vendre".
À Londres, Mulberry gagne 15,6% après avoir déclaré travailler avec des conseillers pour évaluer la nouvelle offre de rachat de Frasers.
Les marchés attendent par ailleurs la prochaine réunion de la Banque centrale européenne, qui aura lieu jeudi, ainsi que les données sur l'inflation au Royaume-Uni, qui seront publiées mercredi.

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

بنك الجزائر
BANK OF ALGERIA

COTATION COMMERCIALE D'OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 14 Octobre 2024
Valeur : 16 Octobre 2024

BASE	DEVISES		COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR	133.1526	133.1676
1	EUR	EURO	145.4958	145.5256
1	GBP	POUND STERLING	173.9193	173.9389
100	JPY	JAPANESE YEN	89.1488	89.1648
1	CNY	CHINESE YUAN	18.8037	18.8069
1	CHF	SWISS FRANC	154.8826	154.9181
1	CAD	CANADIAN DOLLAR	96.6064	96.6243
1	DKK	DANISH KRONE	19.5021	19.5060
1	SEK	SWEDISH KRONA	12.8072	12.8107
1	NOK	NORWEGIAN KRONE	12.3914	12.3945
1	AED	UAE DIRHAM	36.2468	36.2568
1	SAR	SAUDI RIYAL	35.4563	35.4660
1	KWD	KUWAITI DINAR	434.0046	434.3366
1	TND	TUNISIAN DINAR	42.9800	43.4119
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM	13.5708	13.5723
1	LYD	LIBYAN DINAR	27.6957	27.8378
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA	3.3532	3.3637
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS	178.1915	178.1915

La Bourse de Paris atone après les annonces chinoises

La Bourse de Paris hésite entre gains et pertes lundi, après des annonces des autorités chinoises en demi-teinte, qui laissent les investisseurs dans le doute quant à la relance économique chinoise tant attendue.
Vers 10H00, l'indice vedette de la Bourse de Paris grappillait 0,06%, soit 4,61 points, à 7.583,50 points après avoir évolué dans le rouge dans les premiers échanges. Vendredi, le CAC 40 a fini en hausse de 0,48%.
La Chine a annoncé samedi un recours massif à l'endettement public, avec notamment des obligations spéciales, pour soutenir son économie en perte de vitesse, ciblant le marché immobilier et les banques.
Le ministre chinois des Finances Lan Fo'an a déclaré qu'environ 297 milliards d'euros d'obligations spéciales pourraient être utilisées dans les trois prochains mois, et que Pékin prévoyait d'en émettre de nouvelles "pour soutenir les grandes banques commerciales publiques".
"Mais soyons clairs: les investisseurs retiennent toujours leur souffle", affirme Stephen Innes, analyste chez SPI AM.
"Le manque de détails chiffrés laisse des doutes quant à la volonté de Pékin de lancer la +grosse Bertha+", ou l'artillerie lourde pour relancer son économie, après des annonces au compte-gouttes ces derniers mois et sans effet apparent, explique John Plassard, spécialiste de l'investissement pour Mirabaud.
"Les communications se sont succédé au cours de la semaine, toutes restant floues, et surtout n'offrant pas vraiment de plan à la dimension des besoins de l'économie, pour rebondir plus nettement", explique Sebastian Paris Horvitz, directeur de la recherche économique de LBP AM.
Les annonces viennent en effet s'ajouter à une série de mesures décidées ces dernières semaines, notamment des baisses de taux d'intérêt et l'octroi de liquidités aux banques.
"Les annonces de la Chine (...) manquent de précisions, ce qui inquiète les investisseurs", souligne également Jochen Stanzl ,chez CMC Markets. "L'incertitude quant à un réel rebond persiste".
La Chine doit publier vendredi une série d'indicateurs économiques, dont les chiffres des ventes au détail, de la production industrielle, mais surtout du PIB au troisième trimestre, donnée très attendue.
Le tassement de la croissance économique du pays au deuxième trimestre avait particulièrement alarmé les investisseurs, ravivant les préoccupations autour de l'économie chinoise avec une reprise post Covid-19 s'avérant beaucoup plus poussive que prévu.

Le luxe à la peine

Particulièrement exposé à la demande chinoise, le secteur du luxe perd du terrain dans le sillage de la déception des investisseurs après les mesures annoncées en Chine ce week-end.
Le géant LVMH chutait de 2,34% à 637,80 euros et Kering de 3,09% à 231,75 euros. Ailleurs sur la cote, Christian Dior perdait 1,54% à 606 euros.

RUSSIE

24 dirigeants étrangers et le secrétaire général de l'ONU attendus au sommet des BRICS

Vingt-quatre dirigeants étrangers et le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, sont attendus au sommet des Brics en Russie du 22 au 24 octobre prochain, a annoncé jeudi le Kremlin.

Les invitations à ce sommet qui se tiendra à Kazan (Volga) "ont été envoyées à 38 pays. Trente-deux d'entre eux ont déjà confirmé leur participation, dont 24 seront représentés par leurs dirigeants", a déclaré à la presse le conseiller diplomatique du Kremlin, Iouri Ouchakov.
Selon lui, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, assistera lui aussi à ce sommet, son premier déplacement en Russie depuis avril 2022, dans la foulée du lancement de l'offensive russe contre l'Ukraine en février de cette année-là.
D'après Iouri Ouchakov, huit autres pays seront représentés par leurs numéros deux ou trois.
Tous les pays membres des Brics seront représentés par leurs dirigeants, sauf l'Arabie saoudite, poids lourd énergétique mondial, qui enverra son chef de la diplomatie, a précisé M. Ouchakov.
La présidente de la Nouvelle banque de développement, la Brésilienne Dilma Rousseff, sera aussi présente, d'après M. Ouchakov.
Selon M. Ouchakov, "le sommet à Kazan pourrait devenir l'évènement diplomatique le plus important jamais organisé en Russie", au moment où elle est visée par de lourdes sanctions internationales et alors que ses relations avec l'Occident sont au plus bas en raison de l'attaque contre l'Ukraine.
En marge du sommet, le président russe Vladimir Poutine devrait s'entretenir avec une vingtaine de ses homologues étrangers lors de rencontres bilatérales, selon la même source.
Parmi les dirigeants attendus à Kazan figurent notamment le président chinois Xi Jinping, proche allié de M. Poutine, le dirigeant iranien Massoud Pezeshkian, le chef de l'Etat turc Recep Tayyip Erdogan, qui a sollicité l'adhésion de son pays au bloc des Brics, ou encore le bélarusse Alexandre Loukachenko, indéfectible soutien de Moscou.
"Le titre Brics ressemble au mot anglais "brick" (brique)", a rappelé M. Ouchakov.
"Et les Brics font construire brique par brique un pont vers un ordre mondial plus juste", a-t-il estimé, en soulignant le caractère "multipolaire" du groupe qui réunit "le Sud global et l'Orient", pour faire contre-poids, d'après Moscou, à l'hégémonie occidentale et aux Etats-Unis.
Ce grand raout des Brics aura d'ailleurs lieu deux semaines avant la présidentielle américaine (5 novembre), à l'issue incertaine entre la candidate démocrate Kamala Harris et le républicain Donald Trump.
Comptant quatre membres (Brésil, Chine, Inde et Russie) à sa création en 2009, le bloc des Brics a été rejoint par l'Afrique du Sud en 2010 et s'est élargi cette année à plusieurs autres pays émergents, dont l'Égypte et l'Iran, autre Etat partenaire de la Russie.
La Turquie, membre de l'Otan mais avec parfois des relations tendues avec ses alliés occidentaux, a annoncé début septembre avoir soumis une demande d'adhésion au bloc.

SINGAPOUR

La croissance plus forte que prévu au 3e trimestre

L'économie de Singapour a connu une croissance plus forte que prévu au troisième trimestre, la ruée sur les produits intégrant l'intelligence artificielle ayant dopé la demande de puces informatiques, selon des données provisoires publiées lundi. Les performances économiques de la cité-état asiatique, étroitement liées aux commerce international, sont souvent considérées comme un baromètre de l'environnement mondial. Le ministère du Commerce a indiqué qu'un solide rebond dans le secteur manufacturier clé a alimenté la croissance de 4,1% sur un an, sur le 3ème trimestre (juillet à septembre), là où les économistes tablaient sur une croissance inférieure à 4%. Sur la période, la production manufacturière, notamment le secteur des puces informatiques, a augmenté de 7,5% sur un an, rebondissant après une baisse de 1,1%, le trimestre précédent. De son côté, l'Autorité monétaire de Singapour (MAS) a décidé de "maintenir ses prévisions du taux d'appréciation" du dollar de Singapour, car les risques d'inflation sont "plus équilibrés qu'il y a trois mois". La cité-état utilise le taux de change du dollar de Singapour rattaché à un panier de devises de ses principaux partenaires commerciaux, pour lutter contre l'inflation car elle importe la plupart de ses besoins. "Pour le reste de l'année 2024, la croissance de Singapour devrait être soutenue par une reprise continue du secteur de l'électronique et des échanges internationaux doublée d'un l'assouplissement des conditions financières mondiales", souligne l'Autorité dans un communiqué.

CHINE

L'inflation ralentit en septembre, signe d'une consommation toujours en berne

L'inflation en Chine a ralenti en septembre, selon des données officielles publiées dimanche, signe que la consommation des ménages reste en berne dans la deuxième économie mondiale. Pékin a annoncé samedi un recours massif à l'endettement public pour soutenir son économie en perte de vitesse, ciblant notamment le marché immobilier et les banques. L'indice des prix à la consommation (IPC) a augmenté de 0,4% en septembre sur un an, après une hausse de 0,6% en août sur un an, a indiqué le Bureau national des statistiques (BNS). Ce chiffre est inférieur aux 0,6% prévus en moyenne par les analystes sondés par l'agence Bloomberg. La hausse de 0,6% enregistrée en août, la plus élevée depuis février, avait suscité l'espoir d'une reprise de la consommation. Alors que de nombreuses grandes économies occidentales sont confrontées à la menace d'une inflation élevée, la Chine fait au contraire face à la faiblesse des prix et à un risque déflationniste. Fin 2023, le pays avait plongé dans la déflation pendant quatre mois, avec en janvier la plus forte contraction des prix à la consommation en 14 ans.
La déflation est l'opposé de l'inflation. Elle correspond à la baisse des prix des biens et des services, synonyme d'une économie qui tourne au ralenti. Le BNS a par ailleurs fait état dimanche d'une baisse de 2,8% en septembre en glissement annuel des prix départ d'usines, prolongeant ainsi une série déflationniste qui dure depuis fin 2022. Le recul est encore plus important que celui de 1,8% subi en août.
Ces dernières semaines, les responsables politiques chinois ont dévoilé une série de mesures afin de stimuler l'activité et la consommation des ménages. Samedi, le ministre chinois des Finances Lan Fo'an a annoncé un vaste programme, notamment via des obligations spéciales, visant à soutenir les banques, le marché de l'immobilier et à alléger la dette des gouvernements locaux. Les autorités jugent toujours réalisable l'objectif d'une croissance économique à 5% en 2024, mais de nombreux experts le considèrent trop ambitieux, du fait de la crise du secteur immobilier, de la faiblesse de la consommation et du taux élevé de chômage des jeunes, qui entravent la reprise de l'économie durement affectée par les mesures prises lors de la pandémie de Covid-19.

CRISE DE L'EAU

Paris veut accélérer sa sobriété hydrique

La Ville de Paris a lancé un plan de sobriété hydrique visant à réduire de 15% les prélèvements en eau d'ici à 2030, face aux perspectives "alarmantes" de baisse de quantité d'eau douce en France.
Les inondations qui touchent actuellement plusieurs départements, "avec des niveaux de pluie record depuis 1920, sont, tout comme les sécheresses, les manifestations de l'accélération du changement climatique", a déclaré Dan Lert, adjoint à la mairie de Paris chargé de la transition écologique et de l'eau, devant le Conseil de Paris réuni cette semaine.
Sur le territoire parisien, des "risques majeurs" sur la ressource en eau, qui étaient attendus à l'horizon 2050, pourraient survenir dès 2030, détaille le plan adopté en Conseil.
L'augmentation des épisodes de sécheresse et de besoins pour rafraîchir la ville font craindre des pénuries au-delà de 2050.
La capitale, où la consommation en eau potable a déjà significativement baissé depuis 20 ans, vise une réduction de 15% des prélèvements en eau d'ici à 2030 dans le cadre de son plan climat.
Un objectif qui concerne les ressources en eau potable comme non-potable de la ville, dont la spécificité est d'avoir un double réseau conçu au XIXe siècle lors des travaux d'Haussmann. Un "atout écologique car il permet d'utiliser de l'eau non traitée pour l'arrosage des jardins, le nettoyage des rues, l'entretien des égouts...", a expliqué Antoine Guillou, adjoint à la mairie chargé de la propreté, lors d'un point de presse.
Les prélèvements en eau non-potable (dans le Canal de l'Ourcq, la rivière Ourcq, la Marne et la Seine), devront baisser de 20% via notamment une optimisation des usages par les services municipaux, principaux utilisateurs.
Côté eau potable, la mairie vise une diminution de 10% des prélèvements dans les eaux souterraines (en Seine-et-Marne, dans l'Yonne et dans l'Eure) et de surface (la Marne et la Seine) par rapport à 2019.
Elle compte aussi réduire les fuites, sachant que la rentabilité en eau potable est déjà élevée à Paris "où sur 100 litres d'eau prélevés, 91 litres finissent au robinet", souligne Dan Lert, également président d'Eau de Paris.
Pour repérer les fuites, 3.000 capteurs acoustiques ont été installés sur les tuyaux des égouts, pour un coût de 14 millions d'euros, détaille l'élu écologiste.
Dans les dix-sept piscines municipales, le système de filtration sera mieux entretenu pour réduire le nombre de vidanges, ajoute-t-il. La sobriété vise aussi les fontaines ornementales, avec des boutons-poussoir installés sur les 107 fontaines Wallace de la ville.

ÇA CHAUFFE VRAIMENT ENTRE L'EUROPE ET LA CHINE

«Des divergences majeures subsistent»

La mesure des nouveaux droits de douanes pour l'importation au sein de l'Union européenne des véhicules électriques chinois reste en travers de la gorge de l'empire du Milieu. Les innombrables discussions entre la Chine et l'Europe de ces dernières semaines n'auront pas permis de pacifier une ambiance… électrique entre les deux blocs. Ce samedi, le ministère chinois du Commerce a ainsi évoqué des "divergences majeures" entre Pékin et Bruxelles.

L'Europe finira-t-elle par lâcher du lest ?

Cette nouvelle taxe qui frappe les véhicules chinois électriques arrivant en Europe, qui peut aller jusqu'à 35% (en plus des 10% existants jusqu'alors) et contre lequel certains pays européens ont voté contre, l'empire du Milieu la rejette en bloc tandis que l'UE campe sur ses positions : "Des divergences majeures subsistent entre les deux parties (…) Et bien qu'il y ait eu des progrès importants dans certains domaines aucune solution acceptable pour les deux parties n'a été trouvée". Dans un communiqué, la Chine, qui dénonce des "pratiques protectionnistes injustes et déraisonnables", a par ailleurs donné un conseil à l'UE, en signe d'avertissement : "Nous espérons que l'UE pourra rencontrer la Chine à mi-chemin, prendre des dispositions pour se rendre en Chine dès que possible et accélérer les consultations en adoptant une attitude constructive, afin de parvenir à une solution appropriée le plus rapidement possible." La Chine qui n'a pas perdu de temps en lançant des enquêtes anti-dumping visant le porc, les produits laitiers et les eaux-de-vie à base de vin importés d'Europe, dont le cognac.

MONDIAL DE L'AUTO

Audi dévoile son nouveau SUV électrique

La nouvelle Audi Q6 Sportback e-tron va se poser en patronne de la famille en ce qui concerne l'autonomie, avec la possibilité de dépasser les 650 kilomètres, selon le constructeur allemand.

À l'approche du Mondial de l'Auto 2024, Audi élargit sa gamme de modèles électriques avec la nouvelle Audi Q6 Sportback e-tron. Une déclinaison à la silhouette plus sportive, toujours à base de Premium Platform Electric, et qui se veut « la championne de l'autonomie de la famille Q6 ».

La sportivité (et l'autonomie) au cœur de l'Audi Q6 Sportback e-tron

C'est cette semaine, à Paris, que le constructeur allemand Audi va présenter sa nouvelle Q6 Sportback e-tron, dans le cadre du Mondial de l'Automobile. Pour le groupe allemand, il s'agit de conjuguer l'espace d'un SUV avec l'élégance d'un coupé.
La ligne de toit inclinée rehausse évidemment l'esthétique sportive, la lunette arrière est caractéristique des modèles Sportback, le véhicule est rabaissé de 37 millimètres, soit de quoi donner une allure on ne peut plus sportive à ce SUV haut de gamme.
À bord, et à l'instar des modèles A6 e-tron, A5, Q5 et de leurs modèles jumeaux, l'Audi Q6 Sportback e-tron est doté d'un nouvel affichage et d'un nouveau concept de commande. Au-dessus de l'habillage, on retrouve l'écran panoramique incurvé Audi MMI et l'écran passager MMI.

Plus de 650 kilomètres d'autonomie ?

Deux tailles de batterie et deux variantes de transmission sont disponibles pour l'Audi Q6 Sportback e-tron. Disponible avec des batteries de 83 et 100 kWh, la Q6 Sportback e-tron peut disposer d'une puissance de 360 kW (489 chevaux) grâce à deux moteurs électriques sur l'essieu avant et à l'arrière, soit de quoi atteindre 100 km/h en seulement 4,3 secondes en mode Launch Control.
Pour ce qui est de l'autonomie, grâce à sa grande batterie, l'Audi Q6 Sportback e-tron à propulsion permet de dépasser les 650 kilomètres (selon le constructeur). Avec une batterie de 83 kWh, elle dispose d'une autonomie allant jusqu'à 545 kilomètres.
Selon Gernot Döllner, P.-D.G. d'Audi : « La variante Sportback est la prochaine étape de l'expansion de notre gamme de modèles électriques. L'Audi Q6 Sportback e-tron combine les points forts de nos nouveaux modèles électriques – efficacité, autonomie et performances – avec le design évocateur et fonctionnel de sa carrosserie distincte. »

Prix et disponibilité

Les nouvelles Audi Q6 Sportback e-tron et SQ6 Sportback e-tron sont fabriquées dans l'usine principale d'Audi à Ingolstadt et seront disponibles à la commande dès le mois de novembre.

Le modèle d'entrée de gamme, l'Audi Q6 Sportback e-tron avec la batterie de 83 kWh en propulsion, commence à 74 570 euros. De son côté, le modèle haut de gamme Audi SQ6 Sportback e-tron sera affiché à partir de 102 270 euros.

CITROËN C5 AIRCROSS CONCEPT

La prochaine génération du SUV

Parmi les nouveautés de Citroën, le concept préfigurant la future génération de C5 Aircross est également présent sur le stand du constructeur aux chevrons. Voici les premières infos du SUV qui sera dévoilé courant 2025.
En plus de ses nouveautés phares C3 et C4, Citroën profite du Mondial de l'Auto à Paris pour dévoiler une ébauche du prochain C5 Aircross, qui devrait être fidèle à 95% de son concept. La présentation du modèle de série est prévue pour mi-2025.
D'après le constructeur aux chevrons, le design de celui qui répond au nom de C5 Aircross Concept est "inédit et affirmé, à la fois musclé et affûté". Les galbes sont certes plus massifs, mais on retrouve une silhouette très proche de celle du plus petit

SUV C3 Aircross dévoilé au printemps. Le concept C5 affiche des lignes cubiques, s'étirant sur 4,65 m en longueur, soit 15 cm de plus que le C5 actuellement commercialisé (4,50 m). La hauteur reste inchangée avec 1,66 m.
La face avant hérite des projecteurs à deux étages semblables à ceux de la C3 et du C3 Aircross, tandis que la signature lumineuse reprend uniquement le dessin du modèle actuel et délaisse les blocs optiques traditionnels, à l'image de ce qu'arbore la nouvelle C4 dévoilé aujourd'hui elle aussi à l'occasion du salon parisien. Bien évidemment, le concept arbore le nouveau logo du constructeur.
Pour le moment, l'habitacle et la planche de bord restent confidentiels. Citroën promet "une habitabilité généreuse pour cinq personnes".
Reposant sur la plateforme STLA Medium du groupe Stellantis commune au Peugeot 3008 et autres Opel Grandland, une première pour la marque, le futur C5 Aircross sera donc multi-énergie. Citroën glissera sous le capot de son prochain SUV produit en France des motorisations thermique, hybride et électrique. D'ailleurs, cette dernière promettrait 680 km d'autonomie, un rayon environ 20 km moins élevé que ce que peut proposer son cousin au Lion E-3008 dans sa meilleure configuration (230 ch et une batterie de 97 kWh pour 700 km d'autonomie selon le cycle WLTP).
De l'autre côté, on pourrait s'attendre à retrouver les blocs micro-hybridé de 136 ch et hybride rechargeable de 195 ch.

La concentration du marché de l'IA inéluctable

Si l'on se fie à l'évolution du marché du cloud et d'autres avant lui, il est difficile d'imaginer que celui de l'IA ne finira pas par être, lui aussi, dominé par quelques mastodontes de l'IT. Leur force : répondre à la volonté de simplification des entreprises pour mieux exploiter une technologie.

Pour le CEO de Hugging Face, Clément Delangue, l'open source pourrait éviter que l'IA ne « se retrouve entre les mains de quelques entreprises ». C'est une belle idée, excepté que rien dans l'histoire de l'IT ne vient la conforter. Oui, l'open source est devenu partie intégrante du développement de logiciels, mais personne ne peut donner un seul exemple où le logiciel libre a empêché ce marché de tomber entre les mains de « quelques entreprises ». Mais quid du cloud ? Il y a des années, j'ai écrit que le cloud était impossible sans l'open source, et je le pense toujours. Mais dans le domaine de l'infrastructure cloud, les grands gagnants se comptent sur les doigts d'une main. On peut dire la même chose de catégories comme le SaaS et d'autres encore. Moralité, si l'open source peut engendrer de grands marchés, il ne permet pas d'en tirer des bénéfices généralisés, parce qu'en fin de compte, les entreprises comme les particuliers paient pour qu'un acteur supprime la complexité du choix. Par définition, il ne peut donc y avoir que quelques « acteurs » sur un marché donné.

L'activation de l'open source

Clément Delangue a aussi déclaré que « l'open source pouvait créer plus de concurrence, donner à davantage d'organisations et d'entreprises le pouvoir de construire de l'IA et un système propre qu'elles contrôlent, afin de ne pas dépendre uniquement des grandes entreprises de technologie ». Il a peut-être raison de dire que l'open source crée plus d'opportunités de développement pour plus d'entreprises, mais il a totalement tort de dire que les gens ne finiront pas par dépendre des grandes entreprises technologiques. Je ne dis pas cela parce que je voudrais qu'il en soit ainsi, mais parce que c'est bien cela qui se passe dans les faits. Reprenons encore une fois l'exemple du cloud. Il montre que l'abondance de logiciels libres n'a pas eu pour effet de disperser le marché du cloud. Au contraire, elle l'a concentré. Face à l'offre étendue de logiciels open source, les entreprises ont eu besoin de fournisseurs spécialisés dans le cloud pour s'y retrouver. Les entreprises ne se sont pas non plus vraiment souciées de la provenance de ce code open source. Après tout, jusqu'à présent, le plus grand gagnant du cloud (Amazon Web Services) a été le plus petit contributeur à l'open source, relativement parlant. Cette situation a changé ces dernières années, puisque AWS a contribué à un grand nombre de projets, de Postgres à OpenTelemetry en passant par Linux. Mon propos n'est pas de critiquer la société. Loin de là. Après tout, elle a fait ce que voulaient les clients : rendre tout cet open-source facilement consommable par les entreprises, quelle que soit sa provenance. Certes, on peut souhaiter que l'IA échappe à ce modèle, mais il est difficile d'imaginer comment cela soit possible.

Les gagnants de l'IA

Comme le fait remarquer Richard Waters dans le Financial Times, « le plus grand défi d'OpenAI est l'absence de protection autour de son activité et la concurrence intense à laquelle elle est confrontée ». Cette dernière ne vient pas de l'open source, mais d'autres entreprises bien capitalisées, comme Microsoft, Meta et Google. Aujourd'hui, l'un des principaux problèmes de l'IA est la lourdeur des tâches imposées à l'utilisateur. Les utilisateurs ne veulent pas ou n'ont pas besoin de multiples options basées sur l'open source. Ils ont plutôt besoin que quelqu'un simplifie l'IA. La question de savoir qui offrira cette simplicité reste ouverte, mais la réponse ne sera pas « un grand nombre d'éditeurs de logiciels libres », car, par définition, cela ne ferait qu'exacerber la complexité que les clients souhaitent voir disparaître. Oui, il faut être reconnaissant à l'égard de l'open source et de son impact sur l'IA, tout comme il faut l'être vis à vis de son impact sur le cloud et d'autres avancées technologiques. Mais l'open source ne va pas démocratiser l'IA plus qu'elle ne l'a fait pour n'importe quel autre marché. En fin de compte, ce qui intéresse les clients et ce pour quoi ils sont prêts à payer, c'est la commodité et la simplicité. Je crois toujours ce que j'ai écrit en 2009 : « Personne ne s'intéresse à Google parce qu'il utilise PHP, Java ou autre. Personne ne se préoccupe du logiciel sous-jacent ; en tout cas, pas ses utilisateurs ».

Pokémon et Game Freak victimes d'une fuite de données catastrophique

Une fuite massive de données frappe Game Freak, le studio derrière Pokémon. Des informations sensibles sur les jeux passés et futurs de la franchise ont été divulguées, tout comme des noms de code de la Nintendo Switch 2.
Game Freak, connue comme la société de développement à l'origine de la surpuissante franchise Pokémon, fait face à une crise sans précédent. Une fuite de données massive, confirmée par l'éditeur, a récemment été découverte, avec des informations confidentielles cruciales sur les jeux passés, présents et futurs de la série, qui ont été exposées ce week-end sur les réseaux sociaux. Plusieurs noms de code de la fameuse Switch 2 dont tout le monde parle tant en font aussi partie.

Nom de code de la Switch 2, informations sur les futurs jeux Pokémon… l'ampleur de la fuite est considérable

La fuite de données, matérialisée par l'accès aux données de 2 600 employés visés, touche un large éventail d'informations sensibles. Des documents internes, des designs de Pokémon inédits, et même du code source de jeux en développement auraient été divulgués. Cette violation de confidentialité pourrait, sur le papier, avoir des conséquences désastreuses sur les futurs projets de Game Freak et de la Pokémon Company.
Parmi les éléments les plus préoccupants figurent des détails sur les jeux en cours de développement. Ces fuites pourraient compromettre l'effet de surprise tant apprécié des fans lors des annonces officielles. Et ne négligeons pas les informations sur les stratégies marketing et les plans de sortie, qui ont également été exposées, et qui pourraient perturber le calendrier de lancement des prochains titres.
Dans le détail, outre les noms de code de la Nintendo Switch 2 et sa possible date de sortie, on retrouve les codes sources de Pokémon Noir et Blanc, ainsi que de Pokémon Heart Gold et Soul Silver. On apprend aussi qu'un nouveau jeu orienté MMO est dans les cartons. Des informations sur les futurs films et séries seraient aussi en possession des pirates, tout comme le prochain jeu Légendes Pokémon Z-A, entre autres données.

Game Freak a confirmé la fuite

L'exposition du code source de certains jeux est particulièrement alarmante. Elle pourrait non seulement faciliter le piratage des jeux actuels, mais aussi révéler des secrets de conception jalousement gardés par Game Freak depuis des années.
Le studio de développement a d'ailleurs rapidement réagi en publiant un communiqué officiel reconnaissant la gravité de la situation, en adressant aussi ses excuses. L'entreprise, qui évoque une fuite datant du mois d'août 2024, assure prendre toutes les mesures nécessaires pour évaluer l'étendue des dégâts et renforcer sa sécurité informatique. Mais les détails précis sur l'origine de la fuite et les mesures prises restent flous.
La communauté des fans de Pokémon est en tout cas partagée entre curiosité et inquiétude, à ce stade. Certains craignent que cette fuite n'affecte la qualité des futurs jeux, tandis que d'autres redoutent les conséquences légales pour ceux qui auraient consulté ou partagé ces données confidentielles.

IL VENDAIT DES FICHIERS DE POLICE SUR LE DARKNET

Un ex-agent de la DGSI devant la justice

Un ancien agent du renseignement intérieur, connu sous le pseudonyme « Haurus », est accusé d'avoir vendu des informations provenant de fichiers de police sur le darknet.
L'affaire « Haurus » met à mal le renseignement français. Un ancien agent de la Direction générale de la Sécurité intérieure, la DGSI, comparaît ce lundi 14 octobre à Marseille devant le tribunal correctionnel, pour avoir vendu des informations confidentielles sur le darknet. Le problème, c'est que les données appartenaient à la police, et qu'elles ont surtout abouti à des règlements de comptes entre narcotrafiquants, comme nous l'apprend La Provence.
Derrière « Haurus », on retrouve Christophe Boutry, qui n'est pas un cybercriminel ordinaire. Cet ex-policier de 38 ans, qui officiait au sein d'une unité antiterroriste de la DGSI, menant une double vie. Le jour, il traquait les terroristes. La nuit, il vendait des informations ultra-confidentielles sur le darknet.
Son business ? Les « doxx », ces dossiers contenant des données personnelles d'ordinaire inaccessibles au grand public. Numéros de téléphone, plaques d'immatriculation, adresses, relevés téléphoniques… Tout y passait, pour 40 000 à 50 000 euros de bénéfices. Christophe Boutry utilisait des messageries chiffrées comme Signal et Jabber pour communiquer avec ses clients.
Mais le plus grave reste à venir. Car ces informations, tombées entre les mains de narcotrafiquants marseillais, auraient servi à localiser et éliminer des rivaux. Un véritable jeu de piste macabre, dont l'ex-agent serait le point de départ. Les gangs impliqués, dont l'un est issu de Marignane, auraient utilisé ces données pour prendre l'avantage dans une sanglante guerre territoriale.
Voilà une affaire qui doit sensibiliser sur les dangers du darknet, cette face cachée d'internet où l'anonymat règne en maître. Les criminels y trouvent un terrain de jeu idéal pour leurs activités illicites, loin des regards indiscrets. L'utilisation croissante de cryptomonnaies pour les paiements ajoute une couche supplémentaire de complexité pour les enquêteurs.
Dans le cas d'Haurus, c'est tout un réseau qui s'est construit autour de ses fuites d'informations. Du vendeur à l'acheteur, en passant par des intermédiaires, une véritable chaîne de transmission s'est mise en place. L'organisation, sophistiquée, témoigne ici de la professionnalisation du crime sur le darknet.
Les conséquences ont en tout cas été dramatiques : cinq personnes auraient été localisées et tuées dans des fusillades liées à ces ventes de données.

Mots fléchés

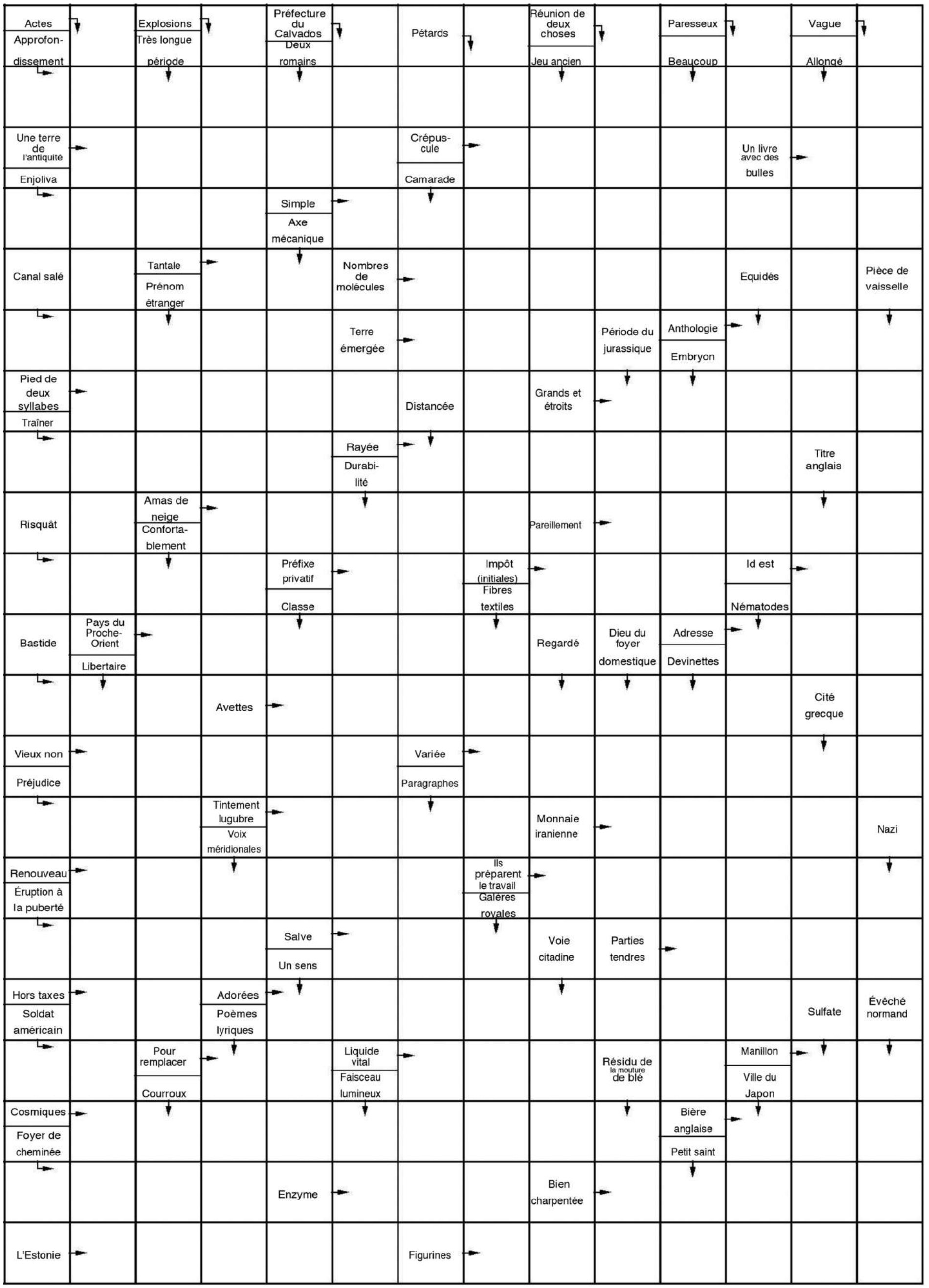

Les Enjeux Eco
Quotidien national de l'économie
Mardi 15 octobre 2024 http:www.lesenjeuxeco.dz

Environ 2,8 milliards de personnes ne peuvent pas se permettre un régime alimentaire sain

Environ 2,8 milliards de personnes dans le monde ne peuvent pas se permettre un régime alimentaire sain, alors que nombre de gens souffrent de la faim, indique l'ONU, à l'approche de la Journée mondiale de l'alimentation. "Les régimes alimentaires malsains sont la principale cause de toutes les formes de malnutrition (sous-nutrition, carences en micronutriments et obésité), qui existent aujourd'hui dans la plupart des pays, toutes classes socio-économiques confondues", souligne l'ONU à l'occasion de cette Journée, célébrée le 16 octobre de chaque année. "Les personnes les plus vulnérables sont souvent contraintes de se rabattre sur des aliments de base ou des aliments moins chers qui peuvent être mauvais pour la santé, tandis que d'autres souffrent de l'indisponibilité d'aliments frais ou variés, ne disposent pas des informations nécessaires pour choisir un régime alimentaire sain, ou optent simplement pour la commodité", précisent les Nations Unies.

COOPÉRATION

Le président de l'APN rencontre à Genève son homologue turc

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Brahim Boughali, a rencontré, lundi à Genève (Suisse), en marge des travaux de la 149e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP), son homologue turc, Numan Kurtulmus, avec lequel il a évoqué les relations bilatérales et les moyens de les promouvoir, indique un communiqué de la Chambre basse du Parlement. "Le président de l'APN, Brahim Boughali, a rencontré, lundi 14 octobre 2024, son homologue turc, le président de la Grande Assemblée nationale, Numan Kurtulmus, en marge des travaux de la 149e Assemblée de l'Union interparlementaire, qui se tient à Genève du 13 au 17 octobre 2024", précise la même source. Lors de cette rencontre, les deux parties ont affirmé "la solidité des relations bilatérales et passé en revue les moyens de les promouvoir à tous les niveaux au service des deux peuples, notamment au niveau parlementaire, eu égard au legs historique commun et aux domaines de partenariat et de coopération entre les deux pays dans nombre de domaines économique, politique et culturel". A cette occasion, les deux responsables ont salué "la convergence de vues sur les questions d'intérêt commun", affirmant la nécessité de "renforcer la coordination et la concertation sur les questions d'actualité, en tête desquelles la situation en Palestine et au Liban", conclut le communiqué.

TEBBOUNE REÇOIT LA PRÉSIDENTE DE L'INDE AU SIÈGE DE LA PRÉSIDENCE

Alger et New Delhi veulent booster leurs échanges économiques

Par Sirine R

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, s'est félicité, hier à Alger, des relations historiques entre l'Algérie et l'Inde, soulignant que les deux parties sont convenues de promouvoir les domaines d'investissement et les échanges commerciaux entre les deux pays.

S'exprimant lors d'un point de presse conjoint avec son homologue, la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, à l'issue de leurs entretiens tenus au siège de la présidence de la République, le président de la République a affirmé que l'Algérie et l'Inde «entretiennent des relations historiques fondées sur la solidarité, l'amitié et le respect mutuel». En effet, après avoir précisé que la visite de la Présidente Droupadi Murmu était «la première du genre» en Algérie, et que «c'est la première fois que l'Algérie accueille un Président de la République de l'Inde», Tebboune a expliqué qu'il avait eu avec son homologue indienne des «entretiens intenses» au cours desquels ils ont évoqué «la coopération bilatérale et les perspectives de son développement, ainsi que les questions régionales et internationales d'actualité». Et d'ajouter: «Nous sommes convenus de promouvoir les domaines d'investissement et les échanges commerciaux entre l'Algérie et l'Inde, de même qu'il sera procédé à la préparation de la prochaine session de la Commission mixte de coopération et de consultation politique ainsi que des rencontres d'hommes d'affaires au service des efforts de renforcement des relations bilatérales». Pour sa part, la présidente de la République de l'Inde, Mme Droupadi Murmu, a affirmé que l'Algérie et l'Inde sont déterminées à hisser leurs relations bilatérales à un niveau très élevé, en mettant l'accent sur l'investissement. «J'ai exprimé au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le soutien continu de l'Inde à l'Algérie et nous nous sommes engagés à hisser nos relations à un niveau très élevé en mettant l'accent sur l'investissement», a indiqué Mme Murmu , soulignant que « Le forum des hommes d'affaires, prévu aujourd'hui, permettra de faire le point sur nos projets et d'identifier plusieurs initiatives pour redynamiser notre coopération économique et commerciale». Qualifiant sa visite en Algérie de «très spéciale», Mme Murmu a félicité le Président de la République pour sa réélection à un second mandat et a salué sa vision pour une «Algérie nouvelle». Mme Murmu a salué l'engagement du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour promouvoir la coopération aux plans bilatéral et multilatéral.

1,9 milliards de dollars d'échanges commerciaux

Par ailleurs, le ministre du Commerce et de la promotion des exportations, Tayeb Zitouni, a fait savoir que les échanges commerciaux entre les deux pays ont connu une nette évolution durant les trois dernières années, soit après la crise sanitaire Covid-19, mais qui restent en deçà des attentes et des potentialités existantes. Le volume des échanges a atteint les 1,9 milliards de dollars en 2023, indique le ministre lors de son discours à l'ouverture des travaux du Forum d'affaires algéro-indien, soulignant que durant les sept premiers mois de 2024, les échanges ont atteint 1,4 milliards de dollars. Dans le détail, 780 millions de dollars d'exportations algériennes vers l'Inde et l'importation de 610 millions de dollars de ce pays. Ces chiffres qui ne reflètent pas certes les potentialités existantes, témoignent sur une volonté des deux d'aller en avant, tout en renforçant la coopération et les échanges entre les deux pays. Un accord de coopération, sera d'ailleurs, signé en deux les pays, permettant de promouvoir les échanges entre les deux pays. Dans son discours, le ministre a rappelé, devant les hommes d'affaires indiens, les réformes profondes engagées par l'Algérie en matière notamment du climat des affaires et bancaires. D'ailleurs, la nouvelle loi sur l'investissement commence de donner ses fruits sur le terrain. Pas moins de 10 000 projets sont enregistrés à l'AAPI, d'une valeur de 31 milliards de dollars, indique le ministre, en notant également que l'Algérie occupe un positionnement stratégique et membre de la Zlecaf, avec un marché de 3 000 milliards de dollars, la zone arabe de libre échange et l'accord de l'association avec l'UE.

FORUM DES FEMMES PARLEMENTAIRES

Farida Ilimi préside une séance sur l'impact de l'intelligence artificielle sur la démocratie

La première vice-présidente du Forum des femmes parlementaires de l'Union interparlementaire (UIP), Farida Ilimi a présidé la séance d'ouverture du Forum des femmes parlementaires portant sur l'impact de l'intelligence artificielle (IA) sur la démocratie et les droits de l'homme, a indiqué lundi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN). En sa qualité de première vice-présidente du Forum des femmes parlementaires de l'UIP, Mme Ilimi a présidé la séance d'ouverture du Forum des femmes parlementaires, en présence de Mme Fouzia Ben Badis, membre du Conseil de la nation. La séance a été marquée par un débat approfondi du projet de résolution présenté par la Commission permanente de la démocratie et des droits de l'homme portant sur l'impact de l'IA sur la démocratie, les droits de l'homme et l'Etat de droit, indique-t-on de même source. Les débats des participants ont porté, essentiellement, sur les dimensions de la résolution en ce qui concerne la violence fondée sure le genre, évoquant, dans ce sens, plusieurs questions clés, notamment le traitement par les parlements des politiques et résolutions relatives à l'IA, de manière à assurer le respect des droits de l'Homme et à interdire la violence fondée sur le genre, mettant l'accent sur la nécessité de protéger les droits des femmes. Les participant ont également abordé les "moyens de renforcer les capacités des parlements dans le domaine de la législation et du plaidoyer pour parvenir à une gouvernance globale et équitable de l'intelligence artificielle, évoquant, en outre, le rôle des parlements en faveur de la participation de la femme au développement et à la gestion de cette technologie". Aussi, les débats ont braqué la lumière sur le rôle des parlements de demander aux instances internationales et aux sociétés privées d'accorder la priorité aux technologies de l'IA tenant compte de l'aspect relatif à la violence fondée sur le genre et confortant les droits de l'Homme et l'égalité des sexes à l'échelle mondiale". Par ailleurs, Mme Ilimi a pris part, auparavant, à la réunion du bureau des femmes parlementaires, lors de laquelle le prochain programme d'action du Forum a été arrêté, conclut le communiqué.

LABOURS-SEMAILLES À TÉBESSA

Plus de 40.000 qx de semences mis à la disposition des agriculteurs

La Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS) de la wilaya de Tébessa a mis en vente, en faveur des agriculteurs, plus de 40.000 quintaux (qx) de différents types de semences dans le cadre de la campagne labours-semailles, lancée au début du mois en cours, a révélé lundi un cadre de la CCLS, Imad Gheraïbia. M. Gheraïbia, chef du service des semences au sein de la Coopérative, a précisé que cette quantité de semences de blé dur, de blé tendre et d'orge, a été mise à la disposition des céréaliculteurs dans dix (10) entrepôts répartis dans plusieurs communes de la wilaya. "Plus de 22.000 quintaux de semences d'orge et près de 7.000 quintaux de semences de blé dur ont été écoulés jusqu'à présent", a ajouté le responsable, ajoutant que l'opération se poursuit "dans de bonnes conditions marquées par l'optimisme des agriculteurs" qui estiment "prometteuse" la saison agricole, surtout après les abondantes pluies de septembre dernier. La même source a indiqué, dans ce contexte, que la CCLS a fourni des équipements agricoles pour accompagner les agriculteurs durant la compagne labours-semailles, à savoir16 tracteurs, 75 semeuses et 50 pulvérisateurs de pesticides.